

2  
( N° 3. )

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

( SESSION DE 1846 — 1847. )

---

BUDGET GÉNÉRAL

DES

VOIES ET MOYENS

DU ROYAUME DE BELGIQUE,

POUR L'EXERCICE 1847.



BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,  
RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

NOVEMBRE 1846.

2

## DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES,

LORS DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1847.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, d'après les ordres du Roi, le *Budget des Voies et Moyens* pour l'exercice 1847.

Avant de justifier les prévisions de recettes formées pour cet exercice, je crois utile de présenter les résultats généraux de la situation du trésor au 1<sup>er</sup> septembre de l'année courante.

Les trois exercices en cours d'exécution peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

SITUATION DU  
TRÉSOR.

## DÉPENSES AUTORISÉES.

Exercice 1844 . . . . .	fr. 116,841,069 31	} 564,043,296 58
» 1845 . . . . .	128,543,674 16	
» 1846 . . . . .	118,658,553 11	

Mais, à la clôture de ces exercices, l'on aura réalisé, sur les crédits alloués, une économie de . . . . . 6,150,000 »

RESTE. . . . . fr. 557,893,296 58

REPORT. . . . fr. 557,893,296 38

## RESSOURCES VOTÉES.

Exercice 1844	{ ordinaires. fr. 109,581,084 » extraordin. . . 4,778,426 67 }	114,359,510 67
Exercice 1845	{ ordinaires. . 111,138,170 » extraordin. . 25,076,522 66 }	136,214,492 66
Exercice 1846	{ ordinaires. . 112,614,070 » extraordin. . 5,620,960 » }	118,235,030 »
		568,809,033 55

Les recouvrements prévus s'élèveront à peu près

En 1844 à . . . . .	fr. 115,750,286 77	}	371,152,868 51
En 1845 à . . . . .	137,506,951 74		
En 1846 à . . . . .	118,075,650 »		

---

D'où résulte que les trois exercices en cours d'exécution présentent un solde actif, savoir :

1844. . . . .	fr. 5,059,217 46	}	15,239,571 95
1845. . . . .	9,763,277 58		
1846. . . . .	417,076 89		

---

Les ressources extraordinaires pour les Travaux Publics sont, il est vrai, comprises dans ces exercices pour une somme de 22,660,960 francs, et, en admettant que les travaux décrétés ne produisent pas tous une augmentation immédiate et proportionnelle du revenu public, la situation, dans l'avenir, sera grevée de quelques charges nouvelles; mais indépendamment d'autres mesures que les circonstances peuvent permettre, l'excédant du capital de 7 millions de florins, à 2½ p. 0/0, moyennant lequel la Belgique s'est chargée à forfait d'achever la liquidation des anciennes créances (art. 64 du traité du 5 novembre 1842), viendra améliorer la situation du trésor.

La liquidation n'est pas entièrement terminée; l'on peut néanmoins prévoir, d'une manière approximative, quels en seront les résultats.

Dans les dépenses des exercices en cours d'exécution, se trouve comprise la somme de deux millions allouée par la loi du 24 septembre 1845, pour mesures relatives aux subsistances. Une partie de cette somme a été distribuée à titre de prêts remboursables. Ces prêts seront portés sur les sommiers de l'administration de l'enregistrement et des domaines, pour la conservation des droits de l'État et pour en faciliter l'exercice, lorsqu'il y aura lieu.

*Balance des Budgets.* Les Budgets des dépenses, présentés à la séance du 20 avril dernier, offrent une réduction de fr. 508,603 93 c, si on les compare aux Budgets de 1846. — Le

Budget de la Guerre, présenté le 20 mai suivant, contient une augmentation de 140,000 francs. Les propositions faites pour les Départements de l'Intérieur et des Travaux Publics s'élèvent, pour le premier, à fr. 6,434,534 40 c<sup>s</sup>, et pour le deuxième, à fr. 15,352,895 55 c<sup>s</sup>.

Les crédits demandés pour tous les services en 1847 se montent donc à . . . . . 114,280,975 62

Dans le Budget des Voies et Moyens qui vous est soumis, les recettes probables sont évaluées à . . . . . 114,536,650 »

Différence en plus . . . . . fr. 255,674 58

---

Les prévisions sont généralement établies sur les recettes réelles des quatre derniers mois de 1845 et des huit premiers mois de 1846. Si l'on s'en est quelquefois écarté, c'est en se fondant sur des faits connus ou sur des probabilités que des événements graves et imprévus peuvent sans doute empêcher de se réaliser, mais qui, dans des circonstances normales, doivent naturellement servir de guide et ne peuvent guère faillir dans leur ensemble. La part des éventualités défavorables a été aussi faite en formulant ces prévisions de recettes.

J'expliquerai sommairement les motifs des principaux articles du Budget.

La contribution foncière, impôt de répartition, est portée, en 1847, comme elle est perçue pour l'exercice courant. La division, entre les provinces, de la somme de 15,500,000 francs en principal n'a toutefois qu'un caractère provisoire. La Chambre est saisie, depuis le 16 décembre 1844, d'un projet de loi qui a pour objet d'établir une répartition définitive. Ce projet, sur lequel la section centrale n'a pas encore fait son rapport, ne pourra probablement pas être discuté et voté par les deux Chambres avant l'époque de la formation des rôles. Une prorogation nouvelle est dès lors nécessaire. Le projet de loi destiné à maintenir, en 1847, la répartition actuelle, vous sera immédiatement présenté. J'unirai mes efforts à ceux de votre section centrale pour amener le prompt examen du projet de loi définitif.

*Contribution foncière*

L'impôt personnel, à cause de l'augmentation de la population et des bases imposables, suit, depuis quelques années, une progression constante.

*Contribution personnelle.*

Le trésor a perçu, en 1843 (principal et additionnels).	fr.	8,705,250	»
— — en 1844,	— — . . .	8,843,086	»
— — en 1845,	— — . . .	8,967,141	»

Malgré les circonstances exceptionnelles, le produit en 1846, d'après les rôles déjà formés, sera d'environ. . . . . 9,060,000 »

L'on peut, en présence de ces faits, considérer comme probable et même comme devant être inférieure aux recettes réelles, une évaluation de 9,149,800 francs, qui dépasse seulement de près de 90,000 francs les recettes de l'exercice courant.

Des considérations analogues s'appliquent à l'impôt des patentes : le développement de l'industrie améliore successivement le produit de cet impôt qui, en 1846,

*Patentes.*

dépassera de 100,000 francs, environ, les recettes réalisées en 1845. Je ne crois pas devoir admettre, dans les prévisions pour l'exercice prochain, une augmentation aussi forte, parce que l'assimilation des bateliers français et hollandais aux bateliers belges, en vertu des traités, et la suppression récente du droit de patente des commis-voyageurs patentés des états du Zollverein, peuvent n'être pas sans influence sur les produits.

La somme de 5,005,000 francs, portée comme prévision de recette, ne dépasse que de 45,000 francs le produit qui sera obtenu en 1846.

*Mines.*

Les redevances sur les mines produiront cette année environ 177,000 francs. L'activité donnée aux exploitations, la situation actuelle de l'industrie minière et les développements qu'elle acquerra probablement encore, autorisent à croire qu'en 1847 la recette de 180,180 francs portée au Budget, sera dépassée.

*DOLANES.*  
—  
*Droits d'entrée.*

Les prévisions adoptées pour l'exercice courant, quant aux droits d'entrée, ne se réaliseront malheureusement pas. Les produits seront de 900,000 francs à un million au-dessous du chiffre de 11,200,000 admis au Budget.

Quelques faits principaux puisés dans la comparaison des huit premiers mois des années 1845 et 1846, permettront de constater les causes de cette réduction et de déterminer le chiffre probable des recettes en 1847.

Les diminutions les plus fortes portent sur les denrées alimentaires (froment, seigle, avoine, orge, riz), sur le café, sur les tissus de coton, de laine et de soie, et sur les graines oléagineuses. Les différences en moins en 1846 sont :

Pour les denrées de . . . . .	fr. 441,000
le café . . . . .	115,000
les tissus . . . . .	570,000
les graines oléagineuses . . . . .	48,000
	<hr/>
TOTAL . . . . .	fr. 974,000

Parmi les articles qui offrent des augmentations notables, je citerai :

Les bestiaux. . . . .	fr. 60,000
Les bois de construction. . . . .	42,000
Les sucres bruts . . . . .	101,000
Les tabacs non fabriqués. . . . .	61,000

Cet aperçu, tout incomplet qu'il soit, indique assez que les causes les plus actives de la réduction des produits existeront encore, quoique peut-être avec une intensité moindre, pendant l'année 1847. Toutefois, l'une des causes qui ont exercé une influence défavorable, a maintenant disparu. Les importations de la Hollande, et notamment celle des cafés, que le commerce avait naturellement restreintes pendant le premier semestre de cette année, ont repris leur importance. Si l'on admet que toutes les diminutions, à l'exception de celle qui concerne les cafés, se reproduiront en 1847, l'on peut évaluer les recettes à 10,300,000 francs, soit à 900,000 de moins qu'en 1846.

Un grand nombre de droits de sortie et de transit, ayant été ou supprimés ou convertis en un simple droit de balance, j'avais cru devoir tenir compte de ce fait en établissant les prévisions pour l'année courante. *Droits de sortie et de transit.*

Elles seront dépassées de plus de 50,000 francs.

Les évaluations nouvelles sont fondées sur les résultats acquis.

L'immense mouvement commercial de cette année, mouvement dû, en grande partie, à l'importation des denrées alimentaires, a notablement augmenté le produit des droits de tonnage. Évalués à 425,000 francs, ils fourniront une recette de plus de 550,000 francs. Les évaluations pour 1847 sont établies au même chiffre. *Droits de tonnage.*

Il ne sera pas sans intérêt de résumer, à grands traits, quel est ce mouvement.

Voici le nombre de navires et le tonnage pendant ces dernières années :

## NAVIRES ENTRÉS.

ANNÉES.	NOMBRE DE NAVIRES.	TONNAGE		
		TOTAL.	MOYEN.	
1841 . . . . .	1,956	251,895	129	
1842 . . . . .	2,505	293,524	150	
1843 . . . . .	2,577	521,559	155	
1844 . . . . .	2,094	291,190	159	
1845 {	12 mois . . . .	2,878	577,646	151
	8 " . . . . .	1,769	250,971	151
	6 " . . . . .	1,211	150,114	124
1846 {	8 " . . . . .	2,095	267,054	128
	6 " . . . . .	1,451	179,084	125

Le commerce des denrées a une grande part dans cet accroissement; le tableau suivant fait connaître son importance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1845 jusqu'au 30 septembre 1846.

DENRÉES.	IMPORTATIONS GÉNÉRALES.			TRANSPORT par mer. (1845.)	MISES EN CONSOMMATION.			TRANSIT DIRECT ET PAR ENTREPÔT.		
	1845. (12 mois.)	1846. (9 mois.)	TOTAL. (21 mois.)		1845. (12 mois.)	1846. (9 mois.)	TOTAL. (21 mois.)	1845. (12 mois.)	1846. (9 mois.)	TOTAL. (21 mois.)
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Froment . . . . .	95,695,376	121,430,747	215,126,125	60,000,000	91,829,625	115,757,256	205,586,881	1,702,421	7,441,675	9,147,096
Seigle . . . . .	19,644,055	48,575,156	68,019,171	6,100,000	20,027,877	20,885,451	40,915,508	2,580,406	16,164,745	18,545,151
Orge . . . . .	36,429,657	19,118,466	55,548,105	17,500,000	56,827,955	18,777,749	55,605,702	269,369	566,671	656,040
Avoine . . . . .	5,660,254	2,676,559	8,556,815	1,100,000	5,515,570	2,521,522	8,056,892	122,258	50,104	172,562
Sarrasin . . . . .	2,541,508	2,245,176	4,586,684	1,500,000	1,255,021	2,869,026	4,104,047	545,524	706,132	1,141,656
Riz . . . . .	11,025,757	9,415,124	20,458,881	10,700,000	9,551,469	10,566,179	19,897,648	881,146	57,105	958,251
Pommes de terre.	26,255,880	22,543,555	48,799,255	7,500,000	26,150,015	22,258,555	48,588,566	150,540	452	150,792
Autres denrées .	14,874,102	19,629,528	54,505,650	8,700,000	10,590,244	10,601,649	50,191,895	1,527,720	2,555,666	5,665,586
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>209,924,549</b>	<b>245,454,091</b>	<b>455,558,640</b>	<b>112,700,000</b>	<b>291,487,572</b>	<b>220,357,565</b>	<b>421,724,937</b>	<b>7,159,184</b>	<b>27,215,550</b>	<b>54,574,754</b>

*Nota.* La différence qui existe entre les importations générales et le chiffre des mises en consommation réuni à celui du transit, provient du jeu des entrepôts.

En résumé, pendant cette période de vingt et un mois, l'importation de denrées comprend un mouvement

Pour la Belgique, d'environ . . . .	421 millions de kilogr.
Par la Belgique, » . . . .	54 » »
	<hr/>
Et comme quantité totale . . . .	<u>455 millions de kilogr.</u>

Le froment seul est compris dans les mises en consommation pour 205 millions, l'orge pour 53, le seigle pour 49, les pommes de terre pour 48 millions.

Pendant le mois d'octobre, les importations ont continué avec la plus grande activité.

Entre autres conséquences, l'on peut déduire de ces faits, que le commerce, malgré la prohibition à la sortie des denrées alimentaires, a pu, grâce au régime d'entrepôt et de transit, donner un libre cours et une grande étendue à ses opérations.

La navigation maritime est intervenue, en 1845, jusqu'à concurrence de . . . . .	112,700,000 kilogr.
Sa part ayant été, en 1844, de . . . . .	44,100,000 »
	<hr/>
Il y a augmentation de . . . . .	<u>68,600,000 kilogr.</u>

Soit, à raison de 1,500 kil. par tonneau, 45,700 tonneaux.

Pour l'année 1846, l'on ne possède encore que des données approximatives.

La part de la navigation maritime peut être évaluée pour les neuf premiers mois de 1846, à . . . . .	192,000,000 kilogr.
Ajoutant un tiers de cette somme pour les trois derniers mois, soit. . . . .	64,000,000 »
	<hr/>
L'on trouve . . . . .	256,000,000 kilogr.
Le chiffre de 1845 étant de . . . . .	112,700,000 »
	<hr/>
Il y aura en 1846 une augmentation d'environ . . . . .	<u>143,300,000 kilogr.</u>

Soit, à raison de 1,500 kil. par tonneau, 95,500 tonneaux.

Il n'est pas possible de calculer exactement quelle valeur représentent les quantités importées pour la consommation du pays. Voici néanmoins un aperçu formé d'après les bases d'évaluation que le Gouvernement a pu se procurer.

DENRÉES.	UNITÉS.	QUANTITÉS. (Mises en consommation.)			TAUX d'évaluation (1).		VALEURS.			
		1845. (Année ent.)	1846. (9 mois.)	TOTAL. (21 mois.)	1845.	1846.	1845. (Année ent.)	1846. (9 mois.)	TOTAL. (21 mois.)	
Froment . . . . .	Hectol.	1,208,385	1,496,806	2,705,091	20 <sup>f</sup> .26	23 <sup>f</sup> .69	24,479,854	35,459,354	59,959,188	
Seigle . . . . .	Hectol.	505,455	452,810	756,265	15 06	18 26	4,256,204	8,268,511	12,504,515	
Orge et escourgeon .	Hectol.	615,799	512,962	926,761	11 19	12 74	6,868,411	5,987,136	10,855,547	
Maïs . . . . .	Hectol.	5,488	57,545	42,855	18 0	10 0	98,784	597,520	696,504	
Blé noir ou sarrasin .	Hectol.	19,000	44,159	65,159	12 67	17 19	240,750	758,749	999,479	
Fèves . . . . .	Hectol.	57,505	94,983	152,295	15 61	15 62	779,921	1,483,715	2,265,654	
Vesces . . . . .	Hectol.	1,212	1,053	2,247	12 82	12 82	15,558	13,269	28,807	
Pois . . . . .	Hectol.	51,855	47,542	99,197	18 71	18 71	970,207	885,769	1,855,976	
Avoine . . . . .	Hectol.	108,145	49,442	157,587	6 64	8 05	718,085	597,019	1,115,102	
Gruau et orge perlé .	Kilogr.	585,400	274,446	657,846	0 50	0 50	115,020	82,554	197,554	
Farines . . . . .	Kilogr.	485,059	5,071,000	5,556,059	0 52	0 56	155,219	1,825,560	1,980,779	
Fécules . . . . .	Kilogr.	478,020	75,728	555,748	0 58	0 40	181,648	50,291	211,959	
Vermicelle, etc. . .	Kilogr.	45,129	45,150	86,279	0 65	0 70	28,054	50,205	58,259	
Pommes de terre . .	Hectol.	575,222	517,979	691,201	9 16	9 40	5,416,714	3,017,621	6,456,555	
Riz . . . . .	Kilogr.	9,551,469	10,566,179	19,897,648	0 54	0 50	5,058,995	5,285,089	10,522,082	
TOTAL . . . . .								47,545,560	62,119,920	109,465,280
En appliquant aux quantités de froment, seigle, orge et sarrasin, les moyennes des prix-courants à Anvers, il y aurait à déduire . . . . .								1,982,022	3,195,545	5,177,565
Et il resterait . . . . .								45,565,558	58,924,577	104,287,715

En admettant ces données comme des moyennes pour tous les articles, il s'en suivrait que la valeur des substances alimentaires importées et mises en consommation serait de 104,287,715 francs.

Les produits du droit de consommation ayant fléchi cette année, j'ai cru devoir réduire de 980,000 francs à 940,000 francs le chiffre porté au projet de Budget.

*Droit de consommation.*

(1) ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION.

	1845.	1846.
<i>Froment et seigle.</i> — Mercuriales officielles. D'après les prix-courants de la place d'Anvers, les moyennes seraient de . . . . .	Froment. . . . . 19 27	22 52
	Seigle . . . . . 15 56	16 92
<i>Orge, sarrasin, avoine et pommes de terre.</i> — Moyennes publiées mensuellement au <i>Moniteur</i> par les soins du Département de l'Intérieur. — Les prix-courants d'Anvers accusent . . . . .	Orge. . . . . 10 14	10 92
	Sarrasin. . . . . 11 62	11 12
	Avoine . . . . . 6 64	9 18
<i>Maïs.</i> — Renseignements particuliers fournis par le receveur des douanes à Gand.		
<i>Fèves, vesces, pois et riz.</i> — Prix-courants de la place d'Anvers.		
<i>Gruau et orge perlé.</i> — A défaut de renseignement, on s'en tient au taux d'évaluation employé dans le Tableau du commerce.		
<i>Farines.</i> — A défaut de renseignement positif, on a pris, pour base, la valeur du kilogramme de grain, d'après les mercuriales, plus 0 <sup>f</sup> .05 pour la mouture et le déchet.		

ACCISES.  
—  
Sel.

L'accise sur le sel produira en 1846 une recette à peu près égale au montant des prévisions que je propose de maintenir pour l'année prochaine.

Bien que le Gouvernement ait simplifié, autant qu'il lui est possible, les formalités auxquelles est assujettie l'exemption de l'accise pour le sel employé à la nourriture du bétail, les cultivateurs n'ont pas fait, jusqu'à présent, un usage très-étendu de cette faculté.

Le tableau suivant indique, par province, les quantités concédées ou employées.

PROVINCES.	QUANTITÉS DE SEL BRUT		QUANTITÉS concédées au 1 <sup>er</sup> juin 1846.
	Concédées pendant les 9 derniers mois de 1845.	Réellement employés pendant la même période.	
Anvers . . . . .	400	400	763
Brabant . . . . .	44,755	24,057	50,052
Flandre occidentale . . . .	2,797	605	717
Flandre orientale . . . . .	1,110	600	940
Hainaut . . . . .	7,696	2,515	7,617
Liège . . . . .	59,650	16,460	55,595
Limbourg . . . . .	16,290	9,457	14,512
Luxembourg . . . . .	7,561	1,780	1,552
Namur . . . . .	1,577	1,081	16,619
TOTAUX . . . . .	121,600	57,515	155,547

Les effets de la disposition par laquelle cette faveur a été accordée à l'agriculture expirent le 31 décembre prochain. Un projet de loi vous sera présenté pour lui conserver ces avantages.

*Vins étrangers.*

Une réduction de 200,000 francs vous est proposée sur cet article. Pour la justifier, je mettrai en regard les prévisions de recette et les produits réels obtenus pendant ces dernières années.

	PRÉVISIONS.	RECETTES.
1844. . . . .	2,145,000	2,075,118
1845. . . . .	2,200,000	2,025,750
1846. . . . .	2,200,000	Recettes probables. 2,100,000

Pour éviter tout mécompte sur les recettes, il m'a paru qu'en 1847 cette accise ne devait être évaluée qu'à 2,000,000.

*Eaux-de-vie étrangères.*

Une réduction analogue, et fondée sur les mêmes motifs, est faite à l'article eaux-de-vie étrangères.

*Eaux-de-vie indigènes.*

Le prix élevé des céréales, la diminution de la consommation, et plus encore peut-être la diminution du travail dans les distilleries, ont affecté le produit de cet impôt.

Les quatre derniers mois de 1845 et les huit premiers mois de l'année courante ont donné une recette de 3,553,000 francs. Les évaluations pour 1847, soit

3,500,000 francs, sont établies à un chiffre un peu moins élevé, bien qu'il soit permis d'espérer, d'une part, que le prix des céréales ne se maintiendra pas à la même hauteur jusqu'à la fin de l'année prochaine, et d'autre part, que le travail, momentanément ralenti, reprendra plus d'activité, les approvisionnements devant être sinon épuisés, du moins notablement réduits.

Ces observations s'appliquent, en partie, à l'accise établie sur les bières et vinaigres. *Bières et vinaigres.*

Les recettes faites et les termes de crédit connus au 31 août dernier s'élevaient à la somme de . . . . . fr.	5,056,337 »
Mais comme, en général, le crédit pour l'accise n'est que d'un mois, il faut tenir compte des redevabilités qui sont postérieures au 31 août et qui doivent échoir en 1846. Les mois correspondants de 1845 ont donné . . . . .	1,264,555 »
Soit, recette présumée en 1846. . . . . fr.	<u>6,320,890 »</u>

Il est probable qu'en 1847, pour les brasseries comme pour les distilleries, le travail sera un peu augmenté. Si la décroissance, plusieurs fois signalée, continuait dans des circonstances normales, il deviendrait peut-être nécessaire de l'arrêter. L'on pourrait le faire sans détruire et même sans altérer essentiellement le système de la législation existante.

La loi du 17 juillet, relative aux sucres, a déjà produit en grande partie les résultats que les Chambres et le Gouvernement en espéraient. Une activité nouvelle a été donnée au commerce et à l'industrie des sucres exotiques : cette activité s'accroîtra encore. L'industrie du sucre indigène trouve aussi, sous le régime de la loi votée récemment, une amélioration notable : les prix auxquels ses produits se réalisent, sa participation à tous les avantages de la législation, la cessation complète de la prime de mévente, permettront à cette industrie, non-seulement de se maintenir, mais même de se développer.

*Sucres.*

La recette de 1846, déjà assurée, sera de plus de trois millions : en effet, les recouvrements opérés et les échéances connues, s'élèvent à 2,994,000 francs. Les prises en charges nouvelles, dont une partie plus ou moins forte sera apurée par des paiements avant la fin de l'année, s'élevaient, à la date du 30 septembre, à la somme de fr. 1,088,495 25 c, représentant une quantité de 2,418,207 kilog.

La recette ne peut être compromise en 1847, non-seulement parce qu'il reste encore une grande marge pour les développements futurs, avant que le produit de l'accise tombe au-dessous de trois millions, mais parce que, au 1<sup>er</sup> juillet prochain, le Gouvernement serait obligé d'élever le rendement, si le *minimum* légal n'était pas atteint.

En établissant ce système de législation, vous avez donné au Gouvernement le mandat d'assurer la perception intégrale de l'accise sur le sucre de betterave. La suppression de la *protection de fait* est l'une des conditions constitutives du système adopté. Le Gouvernement a fait usage des pouvoirs que vous lui avez conférés. L'arrêté du 13 août a créé des moyens efficaces de contrôle, sans arrêter l'essor et sans porter préjudice aux progrès de l'industrie du sucre indigène. Les mesures prescrites reçoivent leur exécution sans autres difficultés que celles qui sont insépa-

rables de tout régime nouveau. Je n'entrerai, en ce moment, ni dans les détails des moyens de surveillance, ni dans l'exposé des légères difficultés qui ont surgi; la délégation du pouvoir législatif étant temporaire, l'on pourra plus utilement apprécier l'acte posé par le Gouvernement, lorsqu'il soumettra à votre approbation, d'après le vœu de la loi elle-même, un projet de loi relatif à la surveillance des fabriques de sucre de betterave. Ce projet doit être présenté dans le cours de la session. Mon intention est de le formuler dès que l'expérience récemment commencée, mais jusqu'aujourd'hui favorable, sera suffisamment acquise.

*Enregistrement.* Les évaluations des droits d'enregistrement, portées à 10 millions, seront dépassées de plus de 500,000 francs, d'après les faits aujourd'hui connus. Il est difficile d'indiquer les causes de cette augmentation inattendue.

Depuis que les centimes additionnels sont élevés à 50, les produits ont été

En 1843 de . . . . .	10,530,000 francs.
En 1844 de . . . . .	10,175,000 »
En 1845 de . . . . .	10,150,000 »
Ils seront en 1846 de . . . . .	10,508,000 francs environ.

Les travaux d'utilité publique qui ont donné plus de valeur à une partie du territoire et plus d'importance aux transactions qui le concernent, n'ont probablement pas été sans influence sur ce résultat. Peut-être faut-il aussi l'attribuer, en partie, à la crise que le pays traverse, en ce sens qu'à raison du prix des denrées et de la gêne qui en résulte pour certaines classes, il y ait eu plus de mutations. Quelles que soient les causes, les unes se rattachant au mouvement des affaires, les autres aux circonstances qui agissent en sens inverse, il a paru prudent d'évaluer, pour 1847, les recettes au chiffre qui sera réalisé cette année.

*Hypothèques.* Les droits d'hypothèque, suivant en quelque sorte, d'après l'expérience, les fluctuations des droits d'enregistrement, la même base d'évaluation a été adoptée.

*Successions.* Quant aux droits de succession, il est moins aisé encore d'établir des calculs certains.

Bien que les produits constatés pendant les quatre derniers mois de 1845 et les huit premiers mois de 1846, soient seulement de 4,517,000 francs, l'on sait, dès aujourd'hui, par les déclarations faites et les échéances connues, qu'en 1846 les recettes seront au moins de 5 millions.

Voici le produit de l'impôt pendant les dernières années :

1841. . . . .	fr.	6,281,000
1842. . . . .		5,976,000
1843. . . . .		4,255,000
1844. . . . .		5,190,000
1845. . . . .		5,497,000
1846 (prévision) . . . . .		5,100,000
TOTAL. . . . .	fr.	<u>52,302,000</u>
MOYENNE. . . . .	fr.	5,385,833

L'évaluation de 5,000,000 de francs portée au Budget de 1847, peut donc être considérée comme très-modérée.

Les péages perçus par l'administration des domaines, ne présentent qu'une augmentation présumée de 40,000 francs. En supposant que le mouvement des transports n'acquière pas plus d'importance en 1847, l'on se borne à tenir compte, pour cette évaluation, des produits nouveaux des canaux de la Campine et de l'accroissement, au profit de l'État, d'un dixième des produits du canal de Mons à Condé. La suppression d'un passage d'eau à Liège amène, d'autre part, une réduction de 10,000 francs.

PÉAGES.  
—  
Domaines.

Le résumé des péages perçus depuis quelques années, ne sera pas dénué d'intérêt :

PÉAGES.	1843.	1844.	1845.	1846. (Probabilités.)	MOYENNES.
Canaux, rivières, etc.	704,584 57	794,612 96	899,027 02	821,568 06	805,848 10
Sambre . . . . .	505,702 58	526,111 41	654,927 67	671,781 19	581,650 71
Canal de Charleroy .	1,307,477 65	1,517,808 52	1,568,372 79	1,449,115 05	1,425,692 94
Mons à Condé. . . .	»	50,000 »	63,422 85	75,650 60	»
Bacs et passages d'eau.	108,406 47	109,002 21	101,520 69	95,097 10	105,006 62
Barrières . . . . .	1,984,475 51	1,990,628 54	1,887,581 59	1,878,680 87	1,955,541 08
	4,670,644 56	4,788,165 44	5,157,452 59	4,992,870 85	»
					MOYENNE GÉNÉRALE . . . . . 4,902,282 81

Le produit des postes pendant le dernier semestre de 1845 et le premier semestre de 1846, a été en total de fr. 5,555,629 98 c. L'évaluation de 1847 est calculée d'après cette base, en tenant compte de la progression constante des recettes, progression qui ne s'est pas encore arrêtée.

Postes.

Les recettes réalisées en 1846 par l'exploitation des bateaux à vapeur, bien que le service fût encore incomplet, permettent d'espérer, pour l'année prochaine, lorsque les bateaux en construction seront livrés au Gouvernement, une recette de plus de 512,000 francs. Un capital d'un million a été consacré à cette entreprise.

Bateaux à vapeur

Les dépenses d'exploitation sont portées au Budget de la Marine de 1847, à 242,100 francs.

La différence qui forme le produit net, soit 70,000 francs, représenterait donc l'intérêt à 7 p. % du capital engagé. Cette situation, on peut le prévoir dès à présent, s'améliorera encore de manière à ce que les produits couvrent l'intérêt et fournissent l'amortissement du capital.

Le chemin de fer de l'État a fait des transports considérables, soit gratuitement, soit à prix réduit, tant à cause de la crise des subsistances que par suite des mesures exceptionnelles adoptées au commencement de l'année, pour faire parvenir les céréales dans la province de Liège; d'un autre côté, l'hiver dernier n'a pas interrompu les communications par canaux et rivières. Malgré ces circonstances, les recettes, en 1846, dépasseront à peu près de 500,000 francs les prévisions établies.

Chemin de fer.

Qu'il me soit permis, en jetant un regard sur le passé, de rendre sensible la progression constante des recettes, progression motivée longtemps sur l'extension successive du chemin de fer, mais aujourd'hui sur le seul mouvement des transports.

1835.	. . .	Recettes.	268,997 50.		
1836.	. . .	—	825,132 85,	augmentation	556,155 55
1837.	. . .	—	1,416,982 94,	—	591,850 09
1838.	. . .	—	3,097,833 40,	—	1,680,830 46
1839.	. . .	—	4,249,825 04,	—	1,151,991 64
1840.	. . .	—	5,355,167 05,	—	1,085,342 01
1841.	. . .	—	6,226,333 66,	—	891,166 61
1842.	. . .	—	7,458,794 29,	—	1,252,440 63
1843.	. . .	—	8,994,459 33,	—	1,533,665 04
1844.	. . .	—	11,250,493 51,	—	2,256,053 98
1845.	. . .	—	12,405,204 55,	—	1,172,711 24
1846.	. . .	—	15,591,751 05,	—	988,546 48

Pour établir les prévisions de 1847, j'ai supposé, conformément aux précédents, que l'augmentation de 988,546 francs, à réaliser en 1846, demeurerait acquise pour l'année suivante; j'y ai ajouté une augmentation nouvelle, égale à la moitié de cette somme, soit 494,275 francs.

Le revenu, en 1847, se composerait donc de la recette de	
1846, soit . . . . .	fr. 15,591,751 »
et de la moitié de l'accroissement . . . . .	494,275 »
	<hr/>
TOTAL. . . . .	fr. 15,886,024 »
Ou en somme ronde. . . . .	15,900,000 »
	<hr/>

Les capitaux dépensés par le Département des Travaux Publics pour la construction et le développement du chemin de fer s'élèvent à peu près à 157,214,000 francs.

Les dépenses d'exploitation, d'entretien, etc., sont évaluées au	
Budget de 1847 à . . . . .	fr. 7,554,050 »
En déduisant cette somme de . . . . .	15,900,000 »
	<hr/>
il reste comme produit net . . . . .	6,345,950 »
qui représentera l'intérêt à $4\frac{94}{100}$ 0/0 des sommes réellement employées à la construction.	

*Rachat et transfert  
de rentes.*

A l'exception de quelques articles peu importants, qui n'ont pu être aliénés jusqu'à ce jour, toutes les rentes dont l'aliénation a été autorisée par la loi du 29 décembre 1842 sont vendues, et le prix en a été encaissé. La somme portée au Budget représente le produit probable du remboursement de rentes qui font l'objet de contestations judiciaires et d'autres récemment découvertes, telles que les redevances d'Alken, dans le Limbourg.

Les capitaux du fonds de l'industrie, exigibles en 1847, s'élèvent en principal *Fonds de l'industrie.* à fr. 154,182 45 c<sup>s</sup>; mais comme il sera peut-être nécessaire d'accorder encore certaines facilités à des débiteurs peu aisés, les prévisions formées pour l'exercice courant peuvent être maintenues.

Les états contenant l'indication de toutes les créances, et des renseignements sommaires sur la situation de chaque affaire, seront communiqués à la section centrale, et pourront être déposés sur le bureau pendant la discussion du Budget.

Les capitaux de créances ordinaires exigibles en 1847, d'après des relevés que j'au- *Capitaux de créan-* rai également l'honneur de communiquer à la Chambre, s'élèvent à fr. 58,864 07 c<sup>s</sup>. *ces ordinaires.*

De ce chef, une somme de 50,000 francs est admise en pré- vision de recette, ci . . . . . fr.	50,000 »
--	----------

Le surplus, soit 515,000 francs, se décompose ainsi qu'il suit :

1 <sup>o</sup> Remboursements d'avances faites pour construction de bâti- ments militaires (comme aux Budgets précédents) . . . . . fr.	15,000 »
2 <sup>o</sup> Paiement partiel, par la ville de Bruxelles, des créances dont elle s'est reconnue débitrice envers l'État . . . . .	100,000 »
3 <sup>o</sup> Paiement partiel du prix d'achat des établissements de Couvin . . . . .	400,000 »
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.	<b>565,000 »</b>

J'expliquerai sommairement la situation des affaires qui sont l'objet des n<sup>os</sup> 2 et 3.

Avant 1850 et dans l'année de la révolution, diverses sommes furent payées par l'État à la ville de Bruxelles, à titre de prêt ou d'avance. Vers la fin de 1845, le conseil communal, à la suite d'une correspondance assez longue, se reconnut débiteur

1 <sup>o</sup> D'une somme de . . . . . fr.	375,611 22
du chef de ces prêts ou avances;	
2 <sup>o</sup> D'une somme de . . . . .	520,799 22
pour la part de la ville dans l'établissement de la station du Midi.	
<b>TOTAL</b> . . . . . fr.	<b>696,410 44</b>

Il se refusa à reconnaître d'autres créances, s'élevant ensemble à fr. 1,237,266 22

Parmi les sommes avancées à la capitale à l'époque de la révolution, il en est deux s'élevant ensemble à fr. 1,007,619 05 c<sup>s</sup>. dont il serait trop rigoureux, sinon injuste, d'exiger le remboursement complet, parce que la ville, à raison des circonstances et de l'emploi des fonds, n'a pu les dépenser entièrement dans son intérêt matériel et pécuniaire. En démontrant, par lettre du 13 octobre 1845, les droits de l'État pour toutes les créances indistinctement, je me montrai donc disposé à transiger, sauf l'assentiment de la Législature, sur ces deux créances. Ces propositions étant restées longtemps sans suite, je crus devoir, par un acte de mise en demeure, donner cours aux intérêts : l'acte est du 18 juin dernier. Le conseil communal, à la séance du 18 juillet suivant, délégua trois de ses membres pour

conférer, sur les points contestés, avec les fonctionnaires que je désignerais de mon côté. Bien qu'il dût en résulter des lenteurs qu'il me paraissait possible d'éviter, je ne m'opposai pas à ce mode de solution, et je continuerai de hâter l'examen qui doit être fait par les délégués.

Au Budget de 1846, la ville n'a porté qu'une somme de 50,000 francs comme premier à-compte; le Gouvernement ayant approuvé ce Budget à raison des circonstances exceptionnelles, la moitié de la recette prévue pour 1846, soit 50,000 francs, fera défaut; mais à l'époque où l'administration communale s'occupait de la formation du Budget de 1847, j'ai eu soin de l'informer que je porterais en recette au Budget de l'État pour l'année prochaine une somme de 100,000 francs. Le droit conféré au Gouvernement, par la loi, à l'égard de l'approbation du Budget et les paiements à faire par le trésor, offrent des moyens suffisants pour assurer le recouvrement de la somme de 100,000 francs qui est comprise dans cet article de recette.

Une somme de 400,000 francs y est également comprise du chef du paiement partiel du prix des établissements de Couvin. La Chambre connaît l'origine de la créance de l'État. D'après des arrangements provisoires, le paiement de cette créance s'élevant à 1,400,000 francs environ, en capital et en intérêts, aura lieu, je ne puis en douter, par termes échelonnés de 1846 à la fin de 1848.

*Ventes d'objets mobiliers, etc.*

Bien que les recettes doivent s'élever à près de 500,000 francs cette année, du chef de ventes d'objets mobiliers, transactions, etc., je crois devoir maintenir l'évaluation normale de 550,000 francs. L'aliénation de la *British Queen*, y compris le mobilier, a fait rentrer au trésor une somme de 280,000 francs environ. Une vente de cette nature n'est pas prévue pour 1847.

*Vente de domaines.*

Les recettes probables pour prix des domaines vendus sont évaluées :

1° Loi du 27 décembre 1822 . . . . .	fr.	200,000	»
2° Loi de 1855. . . . .		155	»
3° Lois des 27 mai 1837 et 30 juin 1840. . . . .		100,000	»
4° Loi du 18 mai 1843 . . . . .		20,000	»
5° Loi du 27 février 1846 (terrains militaires). . . . .		250,000	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	570,155	»
		<hr/>	

Les états détaillés, si la section centrale le désire, lui seront remis et déposés sur le bureau.

*Prix de coupes de bois, etc.*

Les coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de minéral de fer et de sable, produiront, en 1846, 948,000 francs.

L'augmentation déjà certaine que l'on obtient, par suite de la valeur du bois, compensera, en 1847, et dépassera même la diminution résultant des ventes de domaines autorisées en vertu de la loi du 3 février 1843.

D'un autre côté, la prospérité de l'industrie métallurgique a permis d'exploiter avec profit les riches gisements de fer que renferment certains bois domaniaux. D'après des prévisions modérées, l'État recevra, de ce chef, en 1847, une somme d'environ 50,000 francs.

Le droit de chasse dans les bois domaniaux non réservés à la Couronne, a été mis en adjudication publique, conformément au vœu de la loi votée dans votre dernière session. *Droit de chasse.*

Il ne s'est présenté d'amateurs que pour 11 bois sur 19; le produit annuel sera de 1,814 francs pour 8,482 hectares loués, soit 21 centimes par hectare. Cette moyenne n'est même obtenue que grâce à une surenchère de 100 francs offerte, après l'adjudication, pour un bois de peu d'étendue, où le droit de chasse avait été loué à 78 francs.

Les sommes exigibles en 1847, pour intérêts de créances, s'élèvent : *Intérêts de créances.*

1° Du chef d'avances sur le fonds de l'industrie à . . . fr.	130,270 37
2° Avances faites aux communes et aux établissements publics	9,632 16
3° Avances faites depuis 1830 . . . . .	1,682 92
<b>TOTAL . . . . . fr.</b>	<b>141,585 45</b>

La situation prospère des établissements de Seraing, auxquels l'État est intéressé, est la cause principale de l'augmentation prévue.

Si, parmi les autres articles, il en est dont la rentrée peut paraître plus ou moins douteuse, l'on doit remarquer aussi que souvent, en accordant des facilités pour le paiement du capital, l'on stipule un intérêt lorsque les créances n'en produisent pas, ou que l'on augmente le taux de l'intérêt fixé.

Le produit des droits de pilotage et de fanal a suivi la progression du mouvement de la navigation. Les recettes en 1845 se sont élevées à 550,000 francs; en 1846 elles atteindront à peu près le chiffre de 600,000 francs. *Droits de pilotage et de fanal.*

Dans la somme de 550,000 francs portée au Budget, se trouve compris le produit du droit supplémentaire de fanal à percevoir à dater de la mise en activité du feu flottant de Wielingen dont la construction a été décrétée.

Une disposition législative est nécessaire pour autoriser la perception de ce droit. Le projet de loi de Budget fixe le taux du droit et définit par quels navires il sera dû. Le taux de 5 centimes par tonneau, tant à l'entrée qu'à la sortie, a déjà été indiqué dans de précédentes discussions : les navires auxquels le nouveau phare est utile et qui seront soumis au droit sont tous ceux qui entrent en Belgique par l'Escaut occidental et se dirigent soit sur Anvers, soit sur Gand par le canal de Terneuzen.

Les évaluations, par suite de la fabrication de monnaies de cuivre, sont réduites dans la même proportion que le crédit demandé au Budget du Département des Finances. *Fabrication de pièces de cuivre.*

Le solde débiteur de la Banque de Belgique, à raison du prêt qui lui a été fait, était, au 1 <sup>er</sup> janvier 1846, de . . . . fr.	2,904,039 95	<i>TRÉSOR PUBLIC.</i> — <i>Banque de Belgique.</i>
Il a été payé depuis lors . . . . .	1,057,932 02	
<b>Il restait dû au 1<sup>er</sup> octobre 1846 . . . . fr.</b>	<b>1,846,107 95</b>	

L'intérêt de cette somme, au cours établi depuis plusieurs années, est porté en recette.

*Chemin de fer  
rhénan.*

Les dividendes à recevoir par l'État, en 1847, comme actionnaire du chemin de fer rhénan, sont évalués à 160,000 francs, somme qui correspond à un intérêt de 4 p. 0/0.

Cette évaluation n'est point exagérée. D'après le rapport fait au Gouvernement au mois de mai, époque de l'assemblée générale, les recettes suivaient jusqu'alors une progression telle, que l'on considérerait comme à peu près certaine l'obtention d'un dividende de 4 p. 0/0 pour l'année 1846, indépendamment de la somme qui doit être consacrée au fonds de réserve.

D'après les évaluations dont je viens d'analyser successivement les éléments principaux, les recettes seraient portées au Budget ainsi qu'il suit :

1° Impôts . . . . .	fr. 84,345,850	»
2° Péages, non compris le chemin de fer. . . . .	9,037,000	»
3° Capitaux et revenus, y compris le chemin de fer . . . . .	19,097,620	»
4° Remboursements . . . . .	2,056,200	»
	<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr. 114,536,650	»

*Fonds spécial.*

En dehors des recettes ordinaires, conformément à l'esprit de la loi du 3 février 1843, se place le fonds spécial provenant de l'aliénation de domaines nationaux.

Une première aliénation de biens évalués à 1,056,000 francs a été autorisée par la loi du 17 avril 1843.

Tous les domaines compris dans cette loi ne sont pas encore vendus : le prix d'estimation des propriétés non vendues et qui le seront prochainement, est de . . . . .	fr. 360,000	»
Les ventes faites ont produit. . . . .	907,000	»

En supposant qu'aucune augmentation ne soit obtenue à raison des ventes à faire, le prix réalisé serait de . . . . .	1,267,000	»
--	-----------	---

Les aliénations autorisées par la loi du 18 juillet 1846 auront lieu avant la fin de cette année. Les propriétés étaient évaluées à 1,001,000 francs.

D'après les conditions générales, le prix est payable par cinquièmes, le premier dans le mois de l'adjudication et les autres d'année en année, avec intérêt à 4 p. 0/0. L'expérience démontre que l'on préfère souvent, pour éviter le payement de cet intérêt, se libérer avant les délais accordés par le cahier des charges ; c'est ainsi qu'au 1<sup>er</sup> juillet 1846, il ne restait dû sur la somme de 907,000 francs que fr. 263,545 13 c.

Si, comme il y a lieu de le croire, ce fait se reproduit, l'on peut présumer qu'en 1847 le fonds spécial recevra environ 800,000 francs.

*Projet de loi.*

ART. 1<sup>er</sup>. La disposition additionnelle relative au droit supplémentaire de fanal a déjà été expliquée.

ART. 3. Pour déterminer le *maximum* de l'émission des bons du trésor en 1847, il est nécessaire de résumer quelques faits.

Des émissions ont été successivement autorisées à concurrence de 22,660,960 francs, savoir :

*Exercice 1842.*

1° Loi du 26 juin 1842. Canal de Zelzaete . . . . . fr. 550,000 »

*Exercice 1844.*

2° Loi du 20 février 1844. Canal de Zelzaete . . . . . 700,000 »

3° Loi du 24 juillet 1844. Canal de la Campine. . . . . 1,110,000 »

*Exercice 1845.*

4° Loi du 7 mars 1845. Tunnel de Cumplich . . . . . 300,000 »

5° Loi du 6 avril 1845. Canal de Turnhout . . . . . 1,040,000 »

6° Loi du 13 avril 1845. Chemin de fer . . . . . 7,960,000 »

7° Loi du 16 mai 1845. Canal latéral de la Meuse . . . . . 3,500,000 »

8° Loi du 9 juillet 1845. Paquebots à vapeur . . . . . 1,000,000 »

9° Loi du 24 septembre 1845. Canal de la Campine . . . . . 950,000 »

*Exercice 1846.*

10° Loi du 18 juin 1846. Canal de Deynze. — Escaut . . . . . 800,000 »

11° Loi du 18 juillet 1846. Canal de la Campine. — Lillo. —  
Canal de Zelzaete . . . . . 1,058,000 »

12° Loi du 16 août 1846. Chemin de fer . . . . . 3,712,960 »

TOTAL . . . . . fr. 22,660,960 »

Mais, d'après la situation du trésor, qui vous sera remise, le solde actif de tous les exercices antérieurs sera, au 1<sup>er</sup> janvier 1847, de . . . . . fr. 10,575,177 67

D'un autre côté, les fonds de l'amortissement réservés au trésor en vertu de la loi, s'élèvent à . . . . . 6,553,871 58

ENSEMBLE . . . . . fr. 16,929,049 25

En déduisant cette somme du chiffre des émissions autorisées, il resterait à émettre . . . . . fr. 5,731,910 73

Toutefois, parmi les valeurs attribuées à la Belgique par le traité du 5 novembre 1842 . . . . . 13,460,409 »  
n'étant pas immédiatement réalisables, cette somme doit être ajoutée ici pour fixer le *maximum*.

D'où il résulte qu'il y a lieu d'autoriser l'émission à concurrence de . . . . . fr. 19,192,319 73

Soit, en somme ronde . . . . . 19,000,000 »

Ce chiffre est porté à l'art. 3 du projet de loi.

Lorsque les 13,460,409 francs, que le traité de 1842 attribue à la Belgique, seront réalisables, la situation actuelle sera modifiée en ce qui concerne l'émission des bons du trésor; elle l'est, dès à présent, comme compte de capital, par l'excédant du fonds des liquidations acquis au trésor; mais comme aujourd'hui les intérêts de l'encaisse de 1830 et d'autres valeurs sont portés, d'une part, en recette, d'autre part, en dépense, cette réalisation ne réagira pas de la même manière sur la balance des Budgets.

Les recettes et les dépenses pour ordre s'élèvent à la somme de 14,886,500 francs. Ces Budgets présentent divers changements qui se résument en une augmentation de 909,000 francs. Je crois inutile d'expliquer les motifs des différences qui n'affectent en rien la situation du trésor.

*Le Ministre des Finances,*

**J. MALOU.**

PROJET DE LOI.

---

**Léopold,**

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existants au 31 décembre 1846, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, continueront à être recouvrés, pendant l'année 1847, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

A dater de la mise en activité du feu flottant de *Paarden-Markt*, le Gouvernement est autorisé à percevoir, tant à l'entrée qu'à la sortie, un droit de fanal supplémentaire de trois centimes par tonneau, sur tout navire se rendant par l'Escaut, de la mer en Belgique ou de la Belgique à la mer.

ARTICLE 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1847, est évalué à la somme de cent quatorze millions cinq cent trente-six mille six cent cinquante francs (114,536,650 francs); les recettes spéciales provenant des ventes de biens domaniaux autorisées en vertu de la loi du 3 février 1843, à la somme de huit cent mille francs (800,000 francs), et les recettes pour ordre à celle de quatorze millions huit cent quatre vingt-six mille cinq cents francs (14,886,500 francs), le tout conformément aux tableaux ci-annexés.

## ART. 5.

Pour faciliter le service du Trésor pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du Trésor jusqu'à concurrence de la somme de *dix-neuf millions de francs* (19,000,000 francs).

## ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1847.

Donné à St-Cloud, le 27 octobre 1846.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.



**BUDGET GÉNÉRAL**

**Des Voies et Moyens**

**POUR L'EXERCICE 1847.**



ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.										
	<b>IMPOTS.</b>										
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Foncier</i> . . . . .</td> <td rowspan="4" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Principal . . . . .</td> </tr> <tr> <td>5 centimes addit<sup>ls</sup> ordinaires, dont deux pour non-valeurs.</td> </tr> <tr> <td>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</td> </tr> <tr> <td>3 centimes id. supplémentaires sur le tout . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Foncier</i> . . . . .	{	Principal . . . . .	5 centimes addit <sup>ls</sup> ordinaires, dont deux pour non-valeurs.	10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .	3 centimes id. supplémentaires sur le tout . . . . .				
<i>Foncier</i> . . . . .	{			Principal . . . . .							
				5 centimes addit <sup>ls</sup> ordinaires, dont deux pour non-valeurs.							
				10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .							
		3 centimes id. supplémentaires sur le tout . . . . .									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Personnel</i> . . . . .</td> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Principal . . . . .</td> </tr> <tr> <td>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Personnel</i> . . . . .	{	Principal . . . . .	10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .						
<i>Personnel</i> . . . . .	{			Principal . . . . .							
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Patentes</i> . . . . .</td> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Principal . . . . .</td> </tr> <tr> <td>10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Patentes</i> . . . . .	{	Principal . . . . .	10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .						
<i>Patentes</i> . . . . .	{			Principal . . . . .							
		10 centimes additionnels extraordinaires . . . . .									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Redevances sur les mines</i> . . . . .</td> <td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Principal . . . . .</td> </tr> <tr> <td>10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .</td> </tr> <tr> <td>5 centimes sur les deux sommes précédentes pour frais de perception . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Redevances sur les mines</i> . . . . .	{	Principal . . . . .	10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .	5 centimes sur les deux sommes précédentes pour frais de perception . . . . .					
<i>Redevances sur les mines</i> . . . . .	{			Principal . . . . .							
				10 centimes ordinaires pour non-valeurs . . . . .							
		5 centimes sur les deux sommes précédentes pour frais de perception . . . . .									
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCI- SES, ETC. . . . .	<table border="0"> <tr> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Douanes</i> . . . . .</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Droits d'entrée . . . . . (10 centimes additionnels).</td> </tr> <tr> <td>Droits de sortie . . . . . ( Id. ).</td> </tr> <tr> <td>Droits de transit. . . . . ( Id. ).</td> </tr> <tr> <td>Droits de tonnage . . . . . ( Id. ).</td> </tr> <tr> <td>Timbres . . . . .</td> </tr> </table>	<i>Douanes</i> . . . . .	{	Droits d'entrée . . . . . (10 centimes additionnels).	Droits de sortie . . . . . ( Id. ).	Droits de transit. . . . . ( Id. ).	Droits de tonnage . . . . . ( Id. ).	Timbres . . . . .			
<i>Douanes</i> . . . . .	{			Droits d'entrée . . . . . (10 centimes additionnels).							
				Droits de sortie . . . . . ( Id. ).							
				Droits de transit. . . . . ( Id. ).							
				Droits de tonnage . . . . . ( Id. ).							
		Timbres . . . . .									
	<table border="0"> <tr> <td colspan="2" style="padding-bottom: 10px;">Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .</td> </tr> <tr> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;"><i>Accises.</i> . . . . .</td> <td rowspan="6" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>Sel. . . . . ( sans additionnels ).</td> </tr> <tr> <td>Vins étrangers . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs) .</td> </tr> <tr> <td>Eaux-de-vie étrangères. . . . ( sans additionnels ).</td> </tr> <tr> <td>Id. indigènes . . . . ( Id. ).</td> </tr> <tr> <td>Bières et vinaigres . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs). .</td> </tr> <tr> <td>Sucres. . . . .</td> </tr> </table>	Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .		<i>Accises.</i> . . . . .	{	Sel. . . . . ( sans additionnels ).	Vins étrangers . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs) .	Eaux-de-vie étrangères. . . . ( sans additionnels ).	Id. indigènes . . . . ( Id. ).	Bières et vinaigres . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs). .	Sucres. . . . .
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .											
<i>Accises.</i> . . . . .	{	Sel. . . . . ( sans additionnels ).									
		Vins étrangers . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs) .									
		Eaux-de-vie étrangères. . . . ( sans additionnels ).									
		Id. indigènes . . . . ( Id. ).									
		Bières et vinaigres . . . . . (26 centimes additionnels et timbres collectifs). .									
		Sucres. . . . .									
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; padding-right: 10px;">Timbres . . . . .</td> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle; padding-right: 5px;">{</td> <td>sur les quittances. . . . .</td> </tr> <tr> <td>sur les permis de circulation . . . . .</td> </tr> </table>	Timbres . . . . .	{	sur les quittances. . . . .	sur les permis de circulation . . . . .						
Timbres . . . . .	{			sur les quittances. . . . .							
		sur les permis de circulation . . . . .									

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
15,500,000	18,359,750	
778,000		
1,550,000		
534,750		
8,318,000	9,149,800	
831,800		
2,730,000	3,003,000	
273,000		
156,000	180,180	
15,600		
8,580		
10,300,000	11,397,000	
450,000		
60,000		
550,000		
37,000		
"	940,000	
4,800,000	20,006,000	
2,000,000		
200,000		
3,500,000		
6,500,000		
3,000,000		
5,000		
1,000		
A REPORTER.	63,035,730	

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.			
	<b>IMPOTS.</b> ( <i>Suite.</i> )			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCI- SES, ETC. ( <i>Suite.</i> )	Garantie . . . . .	Droits de marque des matières d'or et d'argent. . . . .		
	Recettes diverses. . . . .	Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers.	Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	
		Enregistrement . . . . . ( 30 p. % additionnels ).	Greffes . . . . . ( Id. ).	
	Droits, additionnels et amen- des y relatives. . . . .	Hypothèques . . . . . ( 26 Id. ).	Successions . . . . . ( 30 Id. ).	
		Timbre . . . . . ( sans additionnels ).	Amendes . . . . .	
		Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .	Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .	
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Recettes diverses. . . . .	Produits des examens . . . . .	
			Id. des brevets d'invention . . . . .	Id. des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .
			<b>PÉAGES.</b>	
			Domaines. . . . .	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .
Id. du canal de Charleroy . . . . .	Id. du canal de Mons à Condé . . . . .			
Id. des droits de bacs et passages d'eau . . . . .	Id. des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .			
TRAVAUX PUBLICS. . . . .	Postes . . . . .	Taxe des lettres et affranchissements . . . . .		
		Port des journaux et imprimés . . . . .	Droits de 5 p. % sur les articles d'argent . . . . .	
		Remboursements d'offices étrangers. . . . .	Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . . . .	
		MARINE . . . . .	. . . . .	Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres. . . . .

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . fr. 63,035,730		
"            } 150,000		
190,000    } 200,000		
10,000     }		
10,500,000    }		
300,000    }		
1,700,000    } 20,670,000	84,345,830	
5,000,000    }		
3,000,000    }		
170,000     }		
60,000     }		
150,000     }		
60,000     } 290,100		
20,000     }		
100         }		
(a) 850,000    }		
600,000    }		
1,500,000    } 5,150,000		
100,000     }		
100,000     }		
2,000,000    }		
3,250,000    }		
135,000     }		
25,000      } 3,575,000	9,037,000	
115,000     }		
50,000      }		
"            } 312,000		
A REPORTER. . . fr.	93,382,830	

  

a) Ce chiffre se décompose comme suit :	
Escaut . . . . . fr.	93,960
Lys . . . . .	67,000
Dendre . . . . .	21,000
Dyle et Demer . . . . .	4,000
Meuse . . . . .	65,000
Canal d'Antoing . . . . .	445,000
Canal de Terneuzen . . . . .	30,000
Canal de Maëstricht à Bois-le-Duc . . . . .	40,000
Canaux de Gand à Ostende . . . . .	30,000
Canaux aboutissant au port de Nieupoet . . . . .	20,000
Canal de la Campine (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> sections et embranchement vers Turnhout) . . . . .	16,000
Nèthe canalisée. . . . .	14,000
TOTAL égal aux prévisions de recette . . . fr.	850,000

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>	
TRAVAUX PUBLICS. . .	<i>Chemin de fer</i> . . . . . Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées. . . . . Capitaux du fonds de l'industrie . . . . . Capitaux de créances ordinaires. . . . . Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves . . . . . Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1833, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846. . . . .
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . . Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . . Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . . Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires . . . . . Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . . . Restitutions volontaires . . . . . Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . . Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . . . . Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse . . . . .
TRÉSOR PUBLIC. . .	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . . Produits des actes des commissariats maritimes . . . . . Produits des droits de pilotage et de fanal . . . . . Produits de la fabrication de pièces de cuivre . . . . .

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . fr.	93,382,830	
" 13,900,000		
20,000		
120,000		
565,000		
330,000		
570,000		
1,000,000	3,286,100	
450,000	19,097,620	
60,000		
140,000		
2,000		
100		
29,000		
85,000		
537,520		
560,000	1,911,520	
84,000		
550,000		
145,000		
A REPORTER. . . . fr.	112,480,450	

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . .	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . . . Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . . Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . . Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . . . . . <i>Avances faites par le Ministère des Finances . . . . .</i> { <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de poursuites et d'instances . . . . .</li> <li>Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.</li> <li>Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .</li> <li>Frais de perceptions faites pour le compte des provinces . . . . .</li> </ul>
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . . . .</i> { <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .</li> <li>Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc. . . . .</li> </ul> <i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . . . .</i> { <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .</li> </ul> Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . . Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine . . . . .
TRÉSOR PUBLIC. . . .	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières. . . . . Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . . Recettes accidentelles. . . . . Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons. . . . . Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847 . . . . . Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1847. . . . .
<b>FONDS SPÉCIAL.</b>	
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843 . . . . .	

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . . . fr.	112,480,450	
1,000		
90,000		91,000
50,000		
25,000		
9,000		
145,000		
6,000		
7,000		438,100
160,000	2,056,200	
1,000		
100		
15,000		
20,000		
960,500		
150,000		
200,000		1,527,100
19,600		
37,000		
160,000		
TOTAL. . . . . fr.	114,536,650	
. . . . .	800,000	

(Recettes pour ordre.)

## RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
TRÉSOR PUBLIC . . .	1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de Belgique, par des comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés aux bureaux de station de l'administration du chemin de fer, etc., pour garantie de leur gestion, et cautionnements fournis par des contribuables pour garantie du paiement de leurs redevabilités en matière de douanes, d'accises, etc. . . . .	1,100,000	
	2	Caisses des veuves des fonctionnaires civils . . . .	850,000	
	3	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	160,000	
	4	Caisse de prévoyance des instituteurs primaires . . .	65,000	2,905,000
	5	Masse d'habillement et d'équipement de la douane. .	300,000	
	6	Subsides offerts pour construction de routes . . . .	400,000	
	7	Parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux. . . . .	80,000	
		<b>CHAPITRE II.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	1	Produit des amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contributions . . . . .	120,000	
	2	Expertise de la contribution personnelle . . . . .	80,000	
	3	Produit d'ouverture des entrepôts . . . . .	14,000	
	4	Recouvrement d'impôts en faveur des provinces. . .	6,784,000	
	5	Recettes en faveur des communes . . . . .	1,950,000	9,191,500
	6	Taxe provinciale sur les chiens . . . . .	200,000	
	7	Id. sur le bétail . . . . .	125,000	
	8	4 et 5 p. % au profit des villes de Liège et Verviers, pour pillages. . . . .	18,500	
		A REPORTER. . . . fr.		12,096,500

## SUITE DES RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. . . . . fr.	. . . . .	12,096,500
		CHAPITRE III.		
		FONDS DE TIERS.		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	1	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie . . . . .	120,000	2,790,000
	2	Amendes de consignations et autres recettes non assu- jetties aux frais de régie . . . . .	700,000	
	3	Recouvrement de revenus pour compte de provinces.	470,000	
		CONSIGNATIONS.		
	4	Consignations de toute nature . . . . .	1,500,000	
		TOTAL DES RECETTES POUR ORDRE. . . . . fr.		14,886,500

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 27 octobre 1846.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.



# PIÈCES A L'APPUI.

---

VOIES ET MOYENS.

—  
Exercice 1847.

---

ÉTAT N° 1.

---

## TABLÉAU

DES

PRODUITS DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES,

CADASTRE, DOUANES ET ACCISES,

PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 1846 ET LES QUATRE DERNIERS MOIS  
DE L'EXERCICE 1845.

---

NATURE DES RECETTES.	MONTANT DES RECETTES EN PRINCIPAL.		TOTAL DES DEUX COLONNES PRÉCÉDENTES.	CENTIMES additionnels.	
	8 PREMIERS MOIS DE 1846.	4 DERNIERS MOIS DE 1845.		TAUX.	MONTANT.
<b>CONTRIBUTIONS DIRECTES.</b>					
MONTANT APPROXIMATIF DES RÔLES.	Foncière . . . . .	»	15,500,000 »	18 $\frac{45}{100}$	2,859,750 »
	Personnelle. . . . .	»	8,222,814 »	10	822,281 »
	Patentes . . . . .	»	2,053,572 »	10	205,357 »
	Mines. . . . .	»	153,519 »	15 $\frac{50}{100}$	23,795 »
TOTAUX. . . . . fr.	»	»	26,551,905 »		5,971,585 »

<b>DOUANES.</b>					
Entrée . . . . .	5,395,291 68	3,402,774 65	8,798,066 31	16	1,407,690 61
Sortie . . . . .	265,507 87	122,844 75	388,352 62	16	62,156 42
Transit. . . . .	55,556 66	19,490 96	54,847 62	16	8,775 62
Droit de tonnage. . . . .	357,521 52	118,583 01	475,904 53	16	76,144 70
Timbre de dimension . . . . .	17,855 52	9,099 65	26,955 17	30	8,086 55
Droit de nationalisation de navires étrangers . . . . .	»	4,530 »	4,530 »	»	»
TOTAUX. . . . . fr.	6,071,555 05	5,677,123 »	9,748,656 05		1,562,853 90

Droit de consommation sur les boissons distillées.	898,971 25	20,373 75	919,345 »	»	»
--	------------	-----------	-----------	---	---

<b>ACCISES.</b>						
Sel (nouveau droit) . . . . .	3,194,427 52	1,544,330 65	4,738,757 97	»	»	
Vins étrangers. . . . .	1,077,625 44	606,725 34	1,684,348 78	26	437,950 68	
Eaux-de-vie indigènes (nouveau droit) . . . . .	2,156,122 93	1,574,640 05	3,550,762 98	»	»	
Id. (droit à 60 centimes). . . . .	»	2,653 85	2,653 85	10	265 58	
Liquides alcooliques distillés à l'étranger. . . . .	112,694 41	67,751 05	180,425 46	»	»	
Bières . . . . .	5,594,499 52	1,372,795 78	4,967,295 10	26	1,291,496 72	
Vinaigres . . . . .	2,668 65	242 40	2,911 14	26	756 90	
Sucres {	ancien droit . . . . .	1,587 50	1,587 50	26	412 70	
	ancien régime. . . . .	1,229,263 27	617,172 74	1,846,456 01	»	»
	nouveau régime . . . . .	480 60	»	480 60	»	»
de betterave (ancien régime) . . . . .	589,025 95	55,272 84	444,296 79	»	»	
Timbre des quittances . . . . .	5,290 59	1,884 96	5,175 55	»	»	
Id. sur les permis de circulation . . . . .	490 77	367 15	857 92	»	»	
TOTAUX . . . . . fr.	11,762,172 35	5,645,816 90	17,405,989 25		1,750,862 38	

TOTAL.	PRÉVISIONS POUR				Observations.
	TAUX des additionnels.	1846.	TAUX des additionnels.	1847.	
18,559,750 »	18 $\frac{45}{100}$	18,559,750 »	18 $\frac{45}{100}$	18,559,750 »	
9,045,095 »	10	8,900,000 »	10	9,149,800 »	
2,931,129 »	10	2,860,000 »	10	3,005,000 »	
177,514 »	15 $\frac{50}{100}$	140,000 »	15 $\frac{50}{100}$	180,180 »	
30,505,288 »		30,259,750 »		30,692,730 »	

10,205,756 92	16	11,200,000 »	16	10,500,000 »
450,489 04	16	420,000 »	16	450,000 »
63,625 24	16	40,000 »	16	60,000 »
552,049 05	16	425,000 »	16	550,000 »
35,041 72	30	57,000 »	30	57,000 »
4,550 »	»	»	»	»
11,511,489 05		12,122,000 »		11,597,000 »

919,345 »	»	980,000 »	»	940,000 »
-----------	---	-----------	---	-----------

4,733,757 97	»	4,800,000 »	»	4,800,000 »
2,122,279 46	26	2,200,000 »	26	2,000,000 »
3,550,762 98	»	4,000,000 »	»	5,500,000 »
2,919 25	»	»	»	»
180,425 46	»	250,000 »	»	200,000 »
6,258,791 82	26	6,500,000 »	26	6,500,000 »
3,668 04	»	»	»	»
2,000 »	»	»	»	»
1,846,456 01	»	2,800,000 »	»	3,000,000 »
480 60	»	»	»	»
444,296 79	»	»	»	»
5,175 35	»	5,000 »	»	5,000 »
857 92	»	1,000 »	»	1,000 »
10,136,851 63		20,536,000 »		20,006,000 »

NATURE DES RECETTES.	MONTANT DES RECETTES EN PRINCIPAL.		TOTAL DES DEUX COLONNES PRÉCÉDENTES.	CENTIMES additionnels.	
	8 PREMIERS MOIS DE 1846.	4 DERNIERS MOIS DE 1845.		TAUX.	MONTANT.
	Garantie des matières d'or et d'argent. . . . .	88,558 54	46,858 56	135,197 10	»

## RECETTES DIVERSES.

Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers. . . . .	89,151 25	97,594 95	186,746 20	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	10,150 70	20,551 55	50,502 05	»	»
TOTAUX. . . . . fr.	99,501 95	117,946 28	217,248 25		»

## REMBOURSEMENTS.

Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions . . . . .	729 79	111 46	841 25	»	»
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	»	»	89,945 »	»	»
TOTAUX. . . . . fr.	729 79	111 46	90,784 25		»

## RÉCAPITULÉ

Contributions directes . . . . .	»	»	26,551,905 »	»	5,971,585 »
Douanes . . . . .	6,071,555 05	5,677,125 »	9,748,656 05	»	1,562,853 90
Droit de consommation sur les boissons distillées.	898,971 25	20,575 75	919,545 »	»	»
Accises . . . . .	11,762,172 35	5,645,816 90	17,405,989 25	»	1,750,862 38
Garantie des matières d'or et d'argent. . . . .	88,558 54	46,858 56	135,197 10	»	»
Recettes diverses . . . . .	99,501 95	117,946 28	217,248 25	»	»
Remboursements . . . . .	»	»	90,784 25	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX. . . . . fr.	»	»	55,049,124 88		7,265,079 28

TOTAL.	PRÉVISIONS POUR				Observations.
	TAUX des additionnels.	1846.	TAUX des additionnels.	1847.	
135,197 10	»	150,000 »	»	150,000 »	

136,746 20	»	150,000 »	»	100,000 »
30,502 05	»	10,000 »	»	10,000 »
217,248 25		160,000 »		200,000 »

841 25	»	2,000 »	»	1,000 »
89,943 »	»	85,000 »	»	90,000 »
90,784 25		87,000 »		91,000 »

**ULATION.**

50,505,288 »	»	50,250,750 »	»	50,692,750 »
11,511,489 95	»	12,122,000 »	»	11,597,000 »
919,545 »	»	980,000 »	»	940,000 »
19,156,851 65	»	20,556,000 »	»	20,006,000 »
135,197 10	»	150,000 »	»	150,000 »
217,248 25	»	160,000 »	»	200,000 »
90,784 25	»	87,000 »	»	91,000 »
62,514,204 16		64,514,750 »		65,476,750 »

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 2.

## ÉTAT DE RÉPARTITION PROVISOIRE

DU

## CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1847.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE de CHAQUE PROVINCE, d'après les résultats du cadastre au 31 décembre 1845.	CONTINGENT POUR 1847, d'après la répartition établie, POUR 1846, par la loi du 30 décembre 1845.	Observations.
Anvers. . . . .	13,642,646 19	1,346,103 »	
Brabant . . . . .	28,553,848 26	2,817,373 »	
Flandre occidentale. . .	23,837,667 66	2,352,033 »	
Flandre orientale . . .	26,413,156 28	2,606,153 »	
Hainaut . . . . .	26,731,129 85	2,637,527 »	
Liège . . . . .	15,410,395 60	1,520,525 »	
Limbourg. . . . .	6,954,136 22	686,156 »	
Luxembourg . . . . .	5,636,220 »	556,152 »	
Namur. . . . .	9,911,728 49	977,978 »	
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>157,090,928 55</b>	<b>15,500,000 »</b>	

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

---

ÉTAT N° 3.

---

**ÉTAT**

DU

**MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE**

**DE 1845.**

---

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1848 SUR							
	LA VALEUR	LES PORTES	LES	LE	LE RACHAT DES QUATRE		LES	LES
	LOCATIVE.	ET FENÊTRES.	FOYERS.	MOBILIER.	à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.	DOMESTIQUES.	CHEVAUX.
Anvers.....	282,916 17	575,067 69	99,885 11	204,658 99	4,570 25	6,886 55	80,420 08	57,855 08
Brabant.....	546,319 08	606,940 52	189,015 50	380,107 77	880 48	1,778 59	144,542 52	81,750 78
Flandre occidentale.	268,752 01	454,188 55	125,257 08	165,905 78	2,450 80	3,610 02	62,954 52	55,058 22
Flandre orientale...	416,415 79	654,955 84	159,500 55	256,056 70	"	"	86,525 22	51,285 84
Hainaut.....	262,367 45	402,944 82	158,154 25	162,278 07	"	8 05	60,769 90	57,902 14
Liège.....	185,829 56	242,553 48	97,299 95	119,544 40	3,575 60	5,815 12	65,192 84	55,546 82
Limbourg.....	50,599 68	55,645 09	20,055 07	25,678 "	"	"	21,806 52	15,465 16
Luxembourg.....	20,547 95	45,267 56	27,544 05	20,590 44	"	"	9,488 68	6,470 54
Namur.....	59,576 75	95,441 84	45,504 86	55,251 75	4 24	61 04	25,585 82	22,552 16
TOTAUX... fr.	2,071,102 20	2,890,961 17	901,976 16	1,590,219 90	11,459 57	16,158 87	554,661 50	539,862 14

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	TOTAL DU PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	TOTAL.						
1,002,220 52	1,087 03	429 55	1,517 28	1,000,705 24	°	1,000,705 24	109,070 02	1,190,775 86	41,285
1,051,445 84	4,541 07	2,552 05	6,604 »	1,044,749 84	°	1,044,749 84	194,474 64	2,130,224 48	59,509
1,098,185 66	2,112 13	920 09	3,033 12	1,095,152 54	°	1,095,152 54	109,515 24	1,204,667 78	58,720
1,604,515 72	2,227 09	975 05	3,205 04	1,601,110 68	°	1,601,110 68	160,107 74	1,761,218 42	79,705
1,084,405 24	4,281 02	518 56	4,800 18	1,079,605 06	°	1,079,605 06	107,960 50	1,187,565 56	59,359
747,535 57	5,510 81	1,564 »	4,874 81	742,458 76	°	742,458 76	74,245 85	816,704 61	57,928
167,047 32	»	»	»	167,047 32	°	167,047 32	16,704 32	183,751 64	9,440
127,715 »	»	»	»	127,715 »	°	127,715 »	12,771 56	140,486 56	8,624
305,736 44	190 91	157 10	328 01	305,408 45	°	305,408 45	50,540 05	355,949 08	14,609
8,176,401 51	17,552 46	6,897 98	24,450 44	8,151,950 87	°	8,151,950 87	815,190 92	8,967,141 79	369,257

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 4.

## MONTANT

DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE POUR L'ANNÉE 1846.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers . . . . .	554,270 94	35,427 09	589,698 05	30,569	Le montant des rôles supplétifs des 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> trimestres de 1846, est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles pour l'exercice 1845.
Brabant . . . . .	506,438 92	50,645 89	557,082 81	40,574	
Flandre occidentale .	209,725 86	26,972 39	296,696 25	54,580	
Flandre orientale. .	405,449 85	46,544 99	509,794 84	47,579	
Hainaut . . . . .	489,507 51	48,950 75	558,458 04	50,944	
Liège . . . . .	515,884 46	51,588 45	547,472 91	50,515	
Limbourg . . . . .	69,655 54	6,965 55	76,620 87	11,561	
Luxembourg . . . . .	66,095 70	6,609 57	72,705 27	15,840	
Namur . . . . .	120,546 05	12,054 60	152,600 65	17,085	
Totaux . . . . .	2,655,572 45	265,557 24	2,921,129 67	276,847	

REDEVANCES SUR LES MINES POUR L'EXERCICE 1846.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES		TOTAL.	DIX CENTIMES pour fonds DE NON-VALEURS.	CINQ CENTIMES sur les deux sommes précédentes pour FRAIS DE PERCEPTION.	TOTAL.	Observations.
	FIXES.	PROPORTIONNELLES.					
Hainaut. . . . .	9,064 60	88,197 73	97,262 33	9,728 24	5,849 42	112,837 99	
Liège . . . . .	3,351 85	48,680 43	47,032 28	4,703 22	2,586 77	54,322 27	
Luxembourg . . . . .	1,126 66	76 65	1,203 31	120 33	66 18	1,389 82	
Namur . . . . .	2,939 40	5,081 67	8,021 07	802 09	441 16	9,264 32	
Totaux. . . fr.	16,482 51	137,036 48	153,518 99	15,351 88	8,448 53	177,314 40	



VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 6.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES,

CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.

ÉTAT

PRÉSENTANT, PAR PROVINCE ET PAR NATURE DE PRODUITS,

LE MONTANT EN PRINCIPAL DES RECOUVREMENTS

EFFECTUÉS

PENDANT LES 6 PREMIERS MOIS DE 1846 ET LES 4 DERNIERS MOIS DE 1845.

NATURE DES PRODUITS.	Montant en principal des recouvrements effectués pendant les				
	Anvers.	Brabant.	Flandre occid.	Flandre orient.	Hainaut.
<b>DOUANES.</b>					
Entrée. . . . .	5,152,156 50	519,057 87	528,123 79	462,032 55	1,220,042 58
Sortie. . . . .	54,018 13	13,159 77	94,979 08	16,700 90	44,328 17
Transit . . . . .	56,347 75	968 43	655 20	524 61	10,406 39
Droit de tonnage . . . . .	409,422 66	15,238 81	21,642 70	51,600 16	"
Timbre de dimension. . . . .	8,100 80	1,599 17	3,152 32	1,120 37	6,759 25
Droit de nationalisation de navires étrangers . . . . .	4,550 "	"	"	"	"
<b>TOTAUX. . . fr.</b>	<b>5,644,555 84</b>	<b>548,724 05</b>	<b>648,555 99</b>	<b>512,068 37</b>	<b>1,291,226 39</b>

<b>ACCISES.</b>					
Sel. . . . .	420,475 16	685,644 66	606,219 58	1,139,595 35	754,636 54
Vins étrangers . . . . .	534,068 54	597,213 72	165,704 47	240,869 58	205,832 99
Eau-de-vie indigène (nouv. droit).	524,188 71	816,627 12	566,265 54	469,736 14	201,640 37
Id. (à 60 centimes) . . . . .	"	"	"	2,655 85	"
Liquides alcooliques distillés à l'é- tranger. . . . .	46,859 52	70,240 95	21,918 23	14,900 40	8,525 77
Bières. . . . .	490,222 83	1,436,662 35	559,667 21	779,755 87	1,020,165 61
Vinaigres. . . . .	1,979 69	583 67	"	547 78	"
Sucres {	ancien droit . . . . .	"	"	1,587 50	"
	de canne { ancien régime	1,445,645 23	"	592,465 95	10,528 85
	nouv. régime	480 60	"	"	"
de betterave, ancien ré- gime . . . . .	10,078 46	80,129 23	10,046 26	12,667 17	251,194 82
Timbre des quittances. . . . .	502 "	857 25	582 50	1,025 25	750 52
Id. sur les permis de circu- lation . . . . .	51 80	155 87	205 65	25 50	67 50
<b>TOTAUX. . . fr.</b>	<b>5,272,550 54</b>	<b>5,487,892 82</b>	<b>1,710,605 22</b>	<b>3,055,142 14</b>	<b>2,455,160 75</b>

Garantie des matière d'or et d'ar- gent . . . . .	24,031 54	50,114 66	12,036 27	8,442 05	9,532 64
--	-----------	-----------	-----------	----------	----------

huit premiers mois de 1846 et les quatre derniers mois de 1845.					Observations.
Liège.	Limbourg.	Luxembourg.	Namur.	TOTAL.	
604,627 60	205,527 50	164,717 88	92,400 48	8,798,066 51	
26,170 95	4,745 07	117,887 20	16,268 50	388,552 62	
1,440 19	2,509 61	526 55	1,569 91	54,847 62	
"	"	"	"	475,904 55	
2,920 74	620 61	2,516 68	585 25	26,955 17	
"	"	"	"	4,550 0	
605,174 57	211,400 68	285,448 15	110,624 01	9,748,656 05	

675,920 98	99,682 06	15,097 70	545,467 94	4,758,757 97
224,757 28	12,092 52	29,690 25	74,119 65	1,684,548 78
511,752 12	484,078 52	27,407 53	129,049 53	5,550,762 98
"	"	"	"	2,655 85
8,590 47	291 05	4,562 15	5,438 94	180,425 46
225,046 80	172,620 53	64,734 45	240,419 47	4,967,295 10
"	"	"	"	2,911 14
"	"	"	"	1,587 50
"	"	"	"	1,846,456 01
"	"	"	"	480 60
25,190 47	76,990 58	"	"	444,296 79
544 12	254 09	166 52	495 50	5,175 55
125 52	131 50	45 "	96 "	857 92
1,605,727 56	846,140 25	159,705 14	795,086 85	17,405,989 25

20,562 40	2,754 22	6,524 74	798 60	135,197 10
-----------	----------	----------	--------	------------

50

VOIES ET MOYENS.  
EXERCICE 1847.



ÉTAT N° 7.



**DROIT DE CONSOMMATION**

SUR

**LES BOISSONS DISTILLÉES,**

ÉTABLI PAR LA LOI DU 18 MARS 1838.



**ANNÉE 1845.**



**ÉTAT DU MONTANT DES PRODUITS**

POUR L'ANNÉE 1845.



PROVINCES.	Nombre total de déclarations faites pour le dernier semestre et pour le dernier trimestre de l'année précédente.	NOMBRE DE DÉCLARATIONS FAITES						MONTANT	
		POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE		POUR LE 2 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 2 <sup>me</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>me</sup> trimestre.	POUR LE 1 <sup>er</sup> SEMESTRE	
		jusqu'au 31 janvier inclus	pendant les mois de février et mars.	pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus.	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.	jusqu'au 31 janvier inclus	pendant les mois de février et mars.
1.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	
Auvers . . . . .	3,303	3,116	130	115	2,094	95	270	37,482 50	1,710 »
Brabant . . . . .	6,305	5,581	441	265	5,574	415	277	66,215 »	5,890 »
Flandre occidentale .	5,513	4,074	322	181	5,085	248	121	54,307 50	3,892 50
— orientale . . . . .	7,043	6,452	211	274	6,338	217	244	70,987 »	2,472 50
Hainaut . . . . .	8,509	7,476	586	287	8,025	294	442	82,347 50	4,130 »
Liège . . . . .	7,342	5,499	1,007	674	5,973	668	367	60,172 50	12,142 50
Limbourg . . . . .	2,026	1,799	48	101	1,786	71	115	18,575 »	515 »
Luxembourg . . . . .	2,328	2,007	115	97	2,056	152	115	20,300 »	1,165 »
Namur . . . . .	3,386	2,891	251	156	2,864	266	252	30,262 50	2,657 50
TOTAUX . . fr.	45,645	59,795	2,911	2,148	40,715	2,724	2,201	440,640 50	34,575 »
			44,854			45,638			487,410 »

DES DROITS PAYÉS				NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX DE CONTRAVENTION qui ont été dressés				Observations.
POUR LE 2 <sup>me</sup> trimestre	POUR LE 2 <sup>me</sup> SEMESTRE		POUR LE 4 <sup>me</sup> trimestre.	PENDANT le mois DE JANVIER.	PENDANT les 5 autres mois du premier se- mestre.	PENDANT le mois DE JUILLET.	PENDANT les 5 autres mois du deuxième semestre.	
pendant les mois d'avril, mai et juin.	jusqu'au 31 juillet inclus.	pendant les mois d'août et septembre.	pendant les mois d'octobre, no- vemb. et décemb.	15.	16.	17.	18.	
11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.
731 25	36,280 »	1,100 »	1,415 »	1	15	5	2	
1,580 »	66,522 50	5,322 50	1,613 75	»	15	1	26	
995 75	55,517 50	3,017 50	713 75	»	6	4	11	
1,545 »	71,175 »	2,400 »	1,587 50	»	21	5	20	
1,621 25	85,100 »	3,302 50	2,352 50	»	33	4	36	
3,856 25	65,617 50	11,140 »	1,996 25	»	10	4	22	
552 50	18,475 »	777 50	568 75	1	4	5	7	
491 25	20,780 »	1,532 50	578 75	1	3	»	4	
816 25	20,955 »	2,862 50	1,302 50	»	5	»	9	
12,185 50	447,420 50	31,545 »	11,928 75	3	119	26	157	
		490,894 25						

1<sup>er</sup> semestre . . . . . 487,410 »  
 2<sup>me</sup> semestre . . . . . 490,894 25

TOTAL. . . . fr. 978,304 25



VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

---

ÉTAT N° 8.

---

# TABLEAU

DES

**PRODUITS DE L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT,**

**DES DOMAINES ET DES FORÊTS,**

PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 1846 ET LES QUATRE DERNIERS  
MOIS DE L'EXERCICE 1845.

---

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		MONTANT DES RECETTES EFFECTIVES, EN PRINCIPAL ET ADDITIONNELS, pendant		
		les 8 premiers mois de 1846.	les 4 derniers mois de 1846.	
<b>Droits additionnels et amendes y relatives.</b>				
IMPÔTS.	Enregistrement, additionnels compris . . . . .	7,151,044 43	3,377,718 73	
	Greffe id. id. . . . .	224,159 53	85,053 40	
	Hypothèques id. id. . . . .	1,186,776 25	564,479 72	
	Successions id. id. . . . .	2,614,608 45	1,905,045 84	
	Timbre (loi du 21 mars 1850) . . . . .	1,968,669 61	1,042,104 87	
	Amendes, doubles, triples droits. . . . .	101,623 72	59,841 42	
	<b>Recettes diverses.</b>			
	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement. . . . .	45,677 72	15,390 98	
	Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .	89,995 56	50,794 64	
	Produits des examens. . . . .	52,765 "	5,902 67	
— des brevets d'invention . . . . .	15,486 75	7,150 79		
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	50 "	"		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES IMPÔTS. . . . . fr.</b>		<b>13,450,856 58</b>	<b>7,108,265 06</b>	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		MONTANT DES RECETTES EFFECTIVES, EN PRINCIPAL ET ADDITIONNELS, pendant	
		les 8 premiers mois de 1846.	les 4 derniers mois de 1846.
<b>Domaines.</b>			
PÉAGES.	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . . .	515,443 21	511,124 85
	Produits de la Sambre canalisée . . . . .	447,977 51	223,803 68
	— du canal de Charleroy . . . . .	824,910 98	624,202 05
	— du canal de Mons à Condé . . . . .	52,116 84	25,515 76
	— des bacs et passages d'eau. . . . .	60,510 56	52,586 54
	— des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,245,489 95	655,190 94
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PÉAGES. . . . . fr.</b>		<b>3,144,449 05</b>	<b>1,848,421 82</b>

CAPITAUX ET REVENUS.	Rachats et transferts de rentes . . . . .	6,184 12	5,555 72
	Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	111,627 77	2,515 51
	— de créances ordinaires. . . . .	52,888 26	100,455 78
	Prix de ventes d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves. . . . .	67,548 43	415,911 91
	Prix de ventes de domaines payés en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire ensuite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846. . . . .	294,100 95	218,157 94
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; ventes d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . .	570,023 96	595,649 62
	Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasse et de pêche, arrérages de rentes, extraction de minerai de fer, revenus des domaines du Département de la guerre. . . . .	159,305 68	188,660 50
	Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture. . . . .	"	"
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires, et d'avances faites pour bâtiments d'écoles. . . . .	255,770 75	26,855 24
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . . .	17 71	118 96
— volontaires. . . . .	98 85	70 "	
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des Lois</i> . . . . .	15,792 "	7,651 "	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CAPITAUX ET REVENUS. . . . . fr.</b>		<b>1,511,156 44</b>	<b>1,559,556 18</b>

TOTAL GÉNÉRAL.	VOIES ET MOYENS de L'ANNÉE 1846.	ÉVALUATION DES RECETTES pour L'ANNÉE 1847.	<i>Observations.</i>
10,508,765 16	10,000,000 »	10,500,000 »	
309,792 75	300,000 »	300,000 »	
1,751,255 95	1,600,000 »	1,700,000 »	
4,517,654 27	5,400,000 »	5,000,000 »	
5,010,774 48	5,000,000 »	5,000,000 »	
161,465 14	170,000 »	170,000 »	
59,268 70	50,000 »	60,000 »	
140,790 »	150,000 »	130,000 »	
36,667 67	60,000 »	60,000 »	
22,617 54	20,000 »	20,000 »	
50 »	1,000 »	100 »	
20,559,099 64	20,751,000 »	20,960,100 »	

824,568 06	826,000 »	850,000 »
671,781 19	600,000 »	600,000 »
1,449,115 05	1,500,000 »	1,500,000 »
75,650 60	74,000 »	100,000 »
95,097 10	110,000 »	100,000 »
1,878,680 87	2,000,000 »	2,000,000 »
4,992,870 85	5,110,000 »	5,150,000 »

11,719 84	20,000 »	20,000 »
114,141 28	120,000 »	120,000 »
155,542 04	165,000 »	565,000 »
481,260 54	550,000 »	550,000 »
512,258 89	550,000 »	570,000 »
965,675 58	680,000 »	1,000,000 »
347,961 18	450,000 »	450,000 »
»	60,000 »	60,000 »
260,625 97	45,000 »	140,000 »
156 67	2,000 »	2,000 »
168 85	100 »	100 »
25,445 »	29,000 »	29,000 »
2,870,712 62	2,251,100 »	5,286,100 »

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES EFFECTIVES, EN PRINCIPAL ET ADDITIONNELS, pendant	
	les 8 premiers mois de 1846.	les 4 derniers mois de 1845.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
Soldes de compte . . . . .	33,774 50	4,652 90
Bénéfice éventuel produit par la fonderie des canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exploiter pour l'étranger. . . . .	"	"
<b>Avances faites par le Ministère des Finances.</b>		
2 p. % sur les paiements faits pour le compte des saisies réelles. . . . .	20 75	22 54
Frais de poursuites et d'instances . . . . .	3,322 07	4,056 04
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois . . . . .	107,021 14	25,848 50
5 p. % sur les recettes faites pour le compte de tiers . . . . .	4,071 59	2,607 69
Frais de perception sur fonds provinciaux . . . . .	4,814 44	2,546 12
<b>Avances faites par le Ministère de la Justice.</b>		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	96,055 21	55,577 97
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants; d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc. . . . .	925 51	710 86
<b>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .	65 54	3 60
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	7,500 "	6,200 "
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine . . . . .	"	21 48
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES REMBOURSEMENTS.</b> . . . .	<b>258,668 55</b>	<b>102,027 76</b>

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Impôts . . . . .	15,450,836 58	7,108,265 06
Péages . . . . .	3,144,419 05	1,848,421 82
Capitaux et revenus. . . . .	1,511,156 44	1,559,556 18
Remboursements . . . . .	258,668 55	102,027 76
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES AU PROFIT DU TRÉSOR.</b> . . . .	<b>18,545,110 58</b>	<b>10,418,268 82</b>

FONDS  
SPECIAL.

Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 5 février 1845 . . . . .	150,785 20	491,154 20
--	------------	------------

RECETTES  
POUR ORDRE.

Amenités diverses et autres recettes (assujetties aux frais de régie de 5 p. %.) . . . . .	77,555 02	49,544 45
Am. ades de consignations et autres recettes (non assujetties à des frais de régie). . . . .	515,491 88	422,056 41
Recettes pour compte des provinces (déduction faite des frais de régie). . . . .	516,145 23	154,055 86
Consignations . . . . .	1,548,445 51	291,066 28
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES POUR ORDRE.</b> . . . .	<b>2,085,437 46</b>	<b>916,723 "</b>

TOTAL GÉNÉRAL.	VOIES ET MOYENS de L'ANNÉE 1846.	ÉVALUATION DES RECETTES pour L'ANNÉE 1847.	<i>Observations.</i>
40,407 40	50,000 »	50,000 »	
»	25,000 »	25,000 »	
45 27	»	»	
7,378 11	9,000 »	9,000 »	
152,869 64	145,000 »	145,000 »	
6,679 28	5,000 »	6,000 »	
7,160 56	7,500 »	7,000 »	
151,631 18	160,000 »	160,000 »	
956 57	10,000 »	1,000 »	
68 94	100 »	100 »	
15,500 »	15,000 »	15,000 »	
21 48	24,000 »	20,000 »	
560,696 29	450,600 »	458,100 »	

20,550,099 64	20,751,000 »	20,960,100 »
4,992,870 85	5,110,000 »	5,150,000 »
2,870,712 62	2,251,100 »	5,286,100 »
560,696 29	450,600 »	458,100 »
28,765,579 40	28,562,700 »	29,854,500 »

641,919 49	400,000 »	300,000 »
------------	-----------	-----------

126,899 47	100,000 »	120,000 »
765,548 29	600,000 »	700,000 »
470,201 11	495,000 »	470,000 »
1,659,511 59	801,000 »	1,500,000 »
5,002,160 46	1,996,000 »	2,790,000 »



VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 9.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT,  
DES DOMAINES ET DES FORÊTS.

ÉTAT

PRÉSENTANT, PAR PROVINCE ET PAR NATURE DE PRODUITS,

LE MONTANT DES RECETTES

EFFECTUÉES

PENDANT LES 8 PREMIERS MOIS DE 1846 ET LES 4 DERNIERS MOIS DE 1845.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		Recettes effectives des quatre			
		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
IMPÔTS.	Droits, additionnels et amendes y relatives.				
	Enregistrement, additionnels compris . . . . .	1,052,227 80	2,388,057 79	1,120,728 40	
	Grefse, id. . . . .	25,477 09	94,722 06	24,525 29	
	Hypothèques, id. . . . .	156,655 74	391,764 64	190,614 21	
	Successions, id. . . . .	495,475 75	1,082,709 00	721,999 45	
	Timbre (loi du 21 mars 1859) . . . . .	512,966 72	868,425 59	292,970 48	
	Amendes, doubles et triples droits . . . . .	15,355 09	48,468 24	12,647 01	
	Recettes diverses.				
	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .	4,580 46	8,198 58	7,716 22	
	Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .	7,456 27	38,682 71	5,587 80	
	Produit des examens . . . . .	"	50,701 85	"	
	— des brevets d'invention . . . . .	795 64	16,615 54	"	
	— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	"	"	"	
	TOTAL GÉNÉRAL DES IMPÔTS. . . . . fr.		2,068,967 67	5,174,414 50	2,576,586 84
	PÉAGES.	Domaines.			
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation . . . . .		924 09	2,586 72	105,224 25	
Produits de la Sambre canalisée . . . . .		"	"	"	
— du canal de Charleroy . . . . .		"	402,597 55	"	
— du canal de Mons à Condé. . . . .		"	"	"	
— des bacs et passages d'eau . . . . .		50,872 51	2,514 86	251 "	
— des barrières sur les routes des 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .		106,281 10	514,155 17	192,235 40	
TOTAL GÉNÉRAL DES PÉAGES. . . . . fr.		158,078 40	721,432 10	295,710 65	
CAPITAUX ET REVENUS.	Rachats et transferts de rentes. . . . .	666 11	128 90	"	
	Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	2,057 97	2,540 "	"	
	— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles . . . . .	5,514 80	28,211 67	1,579 16	
	Prix de ventes d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en deshérence, épaves . . . . .	286,835 46	32,698 14	15,208 54	
	— — de domaines vendus en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire ensuite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822, et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846 . . . . .	2,960 36	55,899 84	59,479 77	
	— — de coupes de bois, d'arbres et plantations; ventes d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . .	"	412,975 07	22,402 25	
	Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .	58,905 75	26,975 "	48,505 96	
	Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	"	"	"	
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires, et d'avances faites pour bâtiments d'écoles . . . . .	5,741 52	67,372 51	1 58	
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	"	2 51	"	
	— volontaires. . . . .	125 86	"	"	
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des Lois</i> . . . . .	1,074 "	8,470 "	1,650 "		
TOTAL GÉNÉRAL DES CAPITAUX ET REVENUS. . . . . fr.		559,870 85	652,071 44	126,426 84	

derniers mois de 1845 et des huit premiers mois de 1846.						TOTAL	Observations.
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	général DES RECETTES.	
1,498,070 55	1,680,000 00	1,169,720 60	290,694 98	380,085 21	719,500 03	10,508,705 16	
37,801 58	47,259 59	50,718 85	5,466 66	12,467 46	13,553 82	509,792 75	
249,571 20	293,079 16	203,520 81	49,606 89	81,975 97	152,489 24	1,751,255 93	
715,877 28	729,847 97	544,776 44	109,995 52	49,152 55	186,751 65	4,517,654 27	
578,658 06	458,672 22	337,815 17	95,654 51	110,944 41	174,669 52	3,010,774 48	
18,186 41	51,542 55	14,212 05	4,218 41	7,206 56	9,628 44	161,465 14	
6,757 46	14,897 58	8,451 22	1,505 "	1,599 "	5,565 58	59,268 70	
10,465 21	39,188 50	16,608 16	4,025 04	7,570 10	11,408 41	140,790 "	
11,145 "	"	8,820 82	"	"	"	56,667 67	
871 56	2,085 50	2,151 41	"	100 "	"	22,617 54	
"	"	50 "	"	"	"	50 "	
2,028,004 18	5,267,672 70	2,158,845 59	651,164 81	660,096 86	1,255,546 49	20,559,009 64	

128,077 08	491,095 47	55,617 12	58,660 17	"	26,584 26	824,568 00
"	553,597 77	"	"	"	518,185 42	671,781 15
"	1,046,715 68	"	"	"	"	1,449,115 05
"	75,650 60	"	"	"	"	75,650 60
14,951 75	911 "	21,118 68	2,047 50	"	650 "	95,097 10
155,402 92	565,502 45	225,596 04	76,729 56	104,417 51	142,562 72	1,878,660 87
296,451 75	2,555,450 97	278,551 84	117,457 25	104,417 51	487,560 40	4,992,870 85

"	1,117 40	"	6,576 06	2,477 58	735 79	11,719 84
88 53	68,418 47	52,770 95	"	"	8,465 58	111,141 28
16,104 77	9,552 97	75,922 54	1,595 87	1,500 "	15,780 46	155,542 04
13,575 24	12,142 21	77,618 54	2,550 70	10,958 71	12,115 "	481,260 54
"	141,859 58	220,654 54	"	61,125 05	9,281 77	512,258 89
10,515 14	16,716 99	147,242 25	99 15	295,520 95	62,205 82	965,675 58
54,104 40	48,605 76	98,165 13	7,568 86	12,224 47	55,514 85	547,964 18
"	"	"	"	"	"	"
5,558 65	69,538 17	102,170 05	68 07	61 08	7,592 76	200,625 97
7 "	"	"	"	106 96	20 40	156 67
"	"	"	44 97	"	"	168 85
1,800 "	2,577 "	2,058 "	1,206 "	2,528 "	2,280 "	25,445 "
79,551 55	570,126 55	765,379 56	19,289 68	587,280 76	151,806 45	2,870,712 62

DESIGNATION DES PRODUITS.	Recettes effectives des quatre		
	ANVERS.	BRAHANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Solde de comptes. . . . .	5,002 32	20,371 41	661 09
Bénéfice éventuel produit par la fonderie des canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger. . . . .	"	"	"
<b>Avances faites par le Ministère des Finances.</b>			
2 % sur les paiements faits pour le compte des saisies réelles . . . . .	"	"	"
Frais de poursuites et d'instances . . . . .	6 85	1,203 36	14 05
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois. . . . .	683 72	3,526 79	698 44
5 % sur les recettes faites pour le compte de tiers . . . . .	523 87	994 90	248 09
Frais de perception sur fonds provinciaux . . . . .	1,033 05	2,143 84	1,522 94
<b>Avances faites par le Ministère de la Justice.</b>			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	11,825 55	29,047 10	8,488 19
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants; d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc. . . . .	710 86	"	"
<b>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. . . . .	17 27	41 95	"
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	"	11,600 "	200 "
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine. . . . .	"	"	"
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES REMBOURSEMENTS.</b> . . . . fr.	<b>17,829 69</b>	<b>68,928 55</b>	<b>11,652 78</b>

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Impôts . . . . .	2,068,967 67	5,174,414 50	2,376,586 84
Péages . . . . .	158,078 40	721,452 10	295,710 65
Capitaux et revenus . . . . .	359,879 83	652,971 44	126,426 84
Remboursements . . . . .	17,829 69	68,928 55	11,652 78
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES AU PROFIT DU TRÉSOR.</b> . . . .	<b>2,584,755 59</b>	<b>6,597,766 59</b>	<b>2,810,557 11</b>

## FONDS SPÉCIAL.

Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1845 . . . . .

"	"	"
---	---	---

## RECETTES POUR ORDRE.

Amendes diverses et autres recettes (assujetties aux frais de régie) . . . . .	9,990 88	18,901 42	4,713 73
Amendes de consignations et autres recettes (non assujetties à des frais de régie) . . . . .	31,261 13	81,691 86	11,475 47
Recettes pour compte des provinces (déduction faite des frais de régie) . . . . .	69,278 26	140,712 98	86,870 "
Consignations. . . . .	92,111 95	878,945 49	120,012 22

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES POUR ORDRE. . . . . fr.

202,642 22	1,120,251 75	225,071 42
------------	--------------	------------

derniers mois de 1845 et des huit premiers mois de 1846.						TOTAL général DES RECETTES.	<i>Observations.</i>
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.		
2,580 25	5,112 09	4,181 00	1,365 71	677 70	2,254 91	40,407 40	
"	"	"	"	"	"	"	
"	45 27	"	"	"	"	45 27	
189 51	955 21	1,757 22	"	2,347 20	926 73	7,578 11	
1,855 07	18,084 81	15,102 87	416 40	51,152 20	42,469 25	152,869 64	
450 57	1,025 49	896 71	221 56	779 51	958 98	6,679 28	
657 50	"	"	"	525 85	1,656 54	7,160 50	
15,211 23	55,955 58	16,997 78	11,050 95	8,942 05	16,154 75	151,651 18	
"	"	225 51	"	"	"	956 57	
"	9 72	"	"	"	"	68 94	
"	700 "	200 "	"	"	800 "	15,500 "	
"	"	"	21 48	"	"	21 48	
18,921 99	65,560 77	37,541 18	15,255 90	64,204 47	65,221 16	560,696 29	

2,928,004 18	5,267,672 70	2,158,845 59	651,164 81	600,096 86	1,255,546 49	20,559,099 64
296,451 75	2,555,450 97	278,551 84	117,457 25	104,417 51	487,560 40	4,992,870 35
79,551 55	570,126 55	765,579 56	19,289 68	587,289 76	151,896 45	2,870,712 62
18,921 99	65,560 77	37,541 18	15,255 90	64,204 47	65,221 16	560,696 29
5,522,709 45	6,254,610 99	5,258,098 17	801,147 62	1,215,999 60	1,957,954 48	28,765,579 40

"	75,907 45	294,052 10	"	5,116 44	266,845 50	641,919 49
---	-----------	------------	---	----------	------------	------------

8,177 50	50,845 75	17,057 58	4,205 59	14,807 12	18,220 10	126,899 47
17,665 52	554,771 62	162,700 22	15,224 24	24,947 65	65,722 80	765,548 20
45,168 88	"	"	"	21,504 15	108,776 84	470,201 11
40,999 87	152,585 76	524,577 97	2,561 61	51,770 21	7,146 51	1,659,511 59
119,000 57	518,205 13	504,405 57	21,791 44	92,919 11	199,866 25	5,002,160 46

TABLEAU PRÉSENTANT LES PRODUITS DES PÉAGES PENDANT LA PÉRIODE DE 1840 A 1845 INCLUSIVEMENT.

	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.	1845.	OBSERVATIONS.
Produits des canaux et rivières appartenant à l'État. . . . .	600,100 55	767,201 58	808,567 96	704,584 57	794,271 81	809,627 02	
Produits de la Sambre canalisée . . . . .	587,657 74	414,020 08	457,184 05	505,702 58	526,111 41	654,027 67	
— du canal de Charleroy . . . . .	1,045,586 96	1,520,814 22	1,545,061 85	1,567,477 65	1,517,808 82	1,568,572 79	
— — de Mons à Condé . . . . .	"	"	"	"	50,000 "	(a 65,422 85	a) Les produits de ce canal, en 1845, ont été de . . . . . fr. 204,228 24
— des bacs et passages d'eau . . . . .	89,555 26	106,001 12	97,292 61	108,406 47	109,915 42	101,520 69	A déduire pour l'État. . . . . 50,000 "
— des barrières. — Routes de 1 <sup>re</sup> classc.	1,095,356 11	1,116,859 82	994,481 52	925,705 50	905,412 45	861,818 05	RESTE. . . . fr. 154,228 24
— — — de 2 <sup>me</sup> classc.	1,065,454 58	1,155,625 41	1,125,419 75	1,058,770 01	1,086,997 74	1,025,765 56	Dont <sup>2</sup> / <sub>10</sub> en 1847, ou fr. 107,959 77 c <sup>s</sup> , pour la province; et <sup>3</sup> / <sub>10</sub> soit fr. 46,268 47 c <sup>s</sup> , plus 50,000 fr., ou fr. 96,268 47 c <sup>s</sup> pour l'État.
TOTAL GÉNÉRAL des péages. . . . fr.	4,560,490 80	4,879,401 15	4,806,007 54	4,670,644 56	4,788,517 65	5,157,452 59	

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 11.

**ADMINISTRATION**

**DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DES FORÊTS.**

**ÉTAT GÉNÉRAL**

**DE**

**TOUS LES PRODUITS RELATIFS AUX EAUX ET FORÊTS,**

**POUR L'ORDINAIRE 1845.**

PROVINCES.	PRIX DES COUPES, DÉCIME compris.	MONTANT DES ADJUDICATIONS					MONTANT annuel DES EAUX pour propriétés affirmées.	CONCESSIONS de tourbières, carrières, sablères et minérales.	MONTANT DES REDEVANCES POUR		
		DE CHABLIS et BOIS DE DÉLITS.	des ÉLAGAGES.	Des essartages, chargés de repen- plement.	De glandie et panage.	DE FOIN et autres HERBAGES.			Scieries.	Autres USINES.	DROITS D'USAGE.
Anvers . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Brabant . . . .	559,137 90	"	5,850 90	"	"	"	3,504 30	120 50	"	"	"
Flandre orientale.	5,524 34	"	755 70	"	"	"	"	"	"	"	"
— occident.	8,449 03	"	5,245 "	"	"	"	"	"	"	500 "	"
Hainaut . . . .	462 "	"	1,052 50	"	"	"	"	20 68	"	"	"
Liège . . . .	155,143 77	180 40	"	"	"	11,537 40	"	135 "	"	"	"
Limbourg . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Luxembourg . . .	221,471 54	99 83	"	"	"	262 "	"	502 74	"	"	2,853 08
Namur . . . .	58,927 47	"	"	"	"	115 50	"	20,005 29	"	"	"
TOTAUX . . . .	789,116 03	280 25	11,484 10	"	"	11,754 90	3,504 30	20,784 21	"	500 "	2,853 08

PRIX ANNUEL DES BAUX ET LICENCES		MONTANT des restitutions, dommages et intérêts.	PRIX des objets saisis et confisqués.	PRIX des feuilles pour DÉLAIS d'exploita- tion ou de vidange.	AUTRES PRODUITS extraordi- naires.	MONTANT des sur-mes- ures constatées lors du réglement des coupes de l'ordinaire antier.	TOTAL des divers PRODUITS relatifs AUX EAUX et forêts.	MONTANT des moins de mesures A DÉDUIRE.	* RESTE.	<i>Observations.</i>
DE PÊCHE.	DE CHASSE.									
3,844	"	"	"	"	"	"	3,844	"	3,844	"
720	"	1,565 27	"	"	11,053 99	"	382,654 86	"	382,654 86	"
11,519 50	"	"	"	"	"	"	17,799 54	"	17,799 54	"
3,354	"	16 "	"	"	3,047 "	"	18,611 03	"	18,611 03	"
2,409 75	20 "	41 40	27 "	"	512 77	"	5,216 10	"	5,216 10	"
5,565	557 78	559 57	"	"	11,246 11	"	164,525 03	"	164,525 03	"
1,290	"	"	"	"	"	"	1,290	"	1,290	"
2,109	142 "	913 48	43 51	"	6,198 92	4,075 30	258,671 92	102 41	258,569 51	"
4,056	568 "	268 46	"	"	187 "	91 52	84,219 24	"	84,219 24	"
31,957 25	1,287 78	3,544 18	70 51	"	33,147 79	4,167 53	916,851 72	102 41	916,729 31	"

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 12.

## TABLEAU

*Présentant les produits du canal de Pommerœul à Antoiny, pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846.*

PÉRIODE.	RECETTES EFFECTUÉES.	Observations.
Deuxième semestre 1845 . . . . .	268,018 22	
Premier semestre 1846 . . . . .	199,022 14	
TOTAL . . . . . fr.	467,040 36	

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 13.

## TABLEAU

*Présentant les produits de la Sambre canalisée, pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846.*

PÉRIODE.	RECETTES EFFECTUÉES.	Observations.
Deuxième semestre 1845 . . . . .	398,688 34	
Premier semestre 1846. . . . .	352,601 65	
TOTAL . . . . . fr.	751,289 99	

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1847.

ÉTAT N° 14.

## TABLEAU

*Présentant les produits du canal de Charleroy, pendant la période  
du 1<sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846.*

MOIS.	RECETTES EFFECTUÉES.	Observations.
DEUXIÈME SEMESTRE 1845.		
Juillet . . . . .	166,891 73	
Août . . . . .	112,617 15	
Septembre . . . . .	157,962 76	
Octobre . . . . .	161,214 52	
Novembre. . . . .	156,112 85	
Décembre . . . . .	148,911 92	
TOTAL. . . . . fr.	903,210 93	
PREMIER SEMESTRE 1846.		
Janvier. . . . .	102,920 99	
Février. . . . .	60,280 29	
Mars . . . . .	101,168 96	
Avril . . . . .	109,481 45	
Mai. . . . .	141,015 57	
Juin . . . . .	137,811 80	
TOTAL. . . . . fr.	652,679 06	
Report du deuxième semestre 1845 . . . . .	903,210 93	
TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.	1,555,889 99	



**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des dépenses pour ordre est fixé, pour l'exercice 1847, à la somme de quatorze millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cents francs (14,886,500 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à St-Cloud, le 27 octobre 1846.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***J. MALOU.**

---

# BUDGET

DLS

## DÉPENSES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES	DESIGNATION DES DEPENSES.	SOMMES PARTIELLES	TOTAL PAR CHAPITRE
		<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC	1	Remboursement de cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement, pour garantie de leur gestion, par des fonctionnaires comptables de l'Etat, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés de l'administration du chemin de fer, par des courtiers, des agents de change, etc., et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc.	1,100,000 »	
		(Le chiffre indiqué à cet article n'est point limitatif. Il pourra s'élever le cas échéant, jusqu'à concurrence de la somme qui demeure encore à rembourser du chef des cautionnements versés en numéraire antérieurement au 1 <sup>er</sup> octobre 1830, et qui sont remis à la Belgique en exécution du traité du 5 novembre 1842.)		
	2	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse des veuves et orphelins des fonctionnaires civils	850,000 »	
	3	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée	160,000 »	2,905,000 »
	4	Remboursement de fonds perçus au profit de la caisse de prévoyance des instituteurs primaires	65,000 »	
	5	Remboursement de fonds versés au profit de la masse d'habillement et d'équipement de la douane	500,000 »	
	6	Emploi des subsides offerts pour construction de routes.	400,000 »	
	7	Attribution des parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux	50,000 »	
		<b>CHAPITRE II.</b>		
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES	1	Attributions d'amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contributions	120,000 »	
	2	Frais d'expertise de la contribution personnelle	50,000 »	
	3	Frais d'ouverture des entrepôts	14,000 »	
	4	Remboursement de fonds recouvrés pour les provinces	6,754,000 »	
	5	— — — pour les communes	1,950,000 »	9,191,500 »
	6	— — — de la taxe provinciale sur les chiens	200,000 »	
	7	— — — sur le bétail	125,000 »	
	8	— — — des 4 et 5 % perçus au profit des villes de Liège et de Verriers pour pillages	18,500 »	
		A REPORTER . . . fr		12,006,500 »

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. . . . . fr.		13,096,500 »
		<b>CHAPITRE III.</b>		
		<b>FONDS DES TIERS.</b>		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DES FORÊTS.	1	Recettes diverses et amendes attribuées, soumises aux frais de régie.	120,000 »	
	2	— — — de consignations non soumises aux frais de régie . . . . .	700,000 »	
	5	Remboursement de revenus perçus pour compte de provinces. . .	470,000 »	2,790,000 »
		<b>CONSIGNATIONS.</b>		
	4	Remboursement de consignations de toute nature . . . . .	1,500,000 »	
		TOTAL des dépenses pour ordre. . . . . fr.		14.886.500 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 27 octobre 1847.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

**J. MALOU.**





## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

### LE BUDGET GÉNÉRAL DES VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1847.

	PAGES.
Discours du Ministre des Finances . . . . .	3—20
Arrêté royal qui fixe le chiffre du Budget des recettes et celui des recettes pour ordre de 1847 . . . . .	21
<i>Budget général des Voies et Moyens.</i> . . . .	25
Impôts . . . . .	24—27
Péages . . . . .	26—27
Capitaux et revenus . . . . .	28—29
Remboursements . . . . .	50—51
Recettes pour ordre . . . . .	52—55

#### PIÈCES A L'APPUI.

ÉTAT N° 1. — Tableau des produits de l'administration des contributions directes, pendant les huit premiers mois de l'exercice 1846 et les quatre derniers mois de l'exercice 1845 . . . . .	56—59
ÉTAT N° 2. — État de répartition provisoire du contingent de la contribution foncière en 1847 . . . . .	40
ÉTAT N° 3. — Montant des rôles de la contribution personnelle de 1845 . . . . .	42—45
ÉTAT N° 4. — Montant des rôles du droit de patente pour l'année 1846 . . . . .	44
ÉTAT N° 5. — Redevances sur les mines pour l'exercice 1846. . . . .	45
ÉTAT N° 6. — État présentant, par province et par nature de produits, le montant en principal des recouvrements effectués pendant les huit premiers mois de 1846 et les quatre derniers mois de 1845 . . . . .	48—49
ÉTAT N° 7. — Droit de consommation sur les boissons distillées, établi par la loi du 18 mars 1858. — État du montant des produits pendant l'année 1845. . . . .	52—55
ÉTAT N° 8. — Tableau des produits de l'administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts, pendant les huit premiers mois de l'exercice 1846 et les quatre derniers mois de l'exercice 1845 . . . . .	56—59
ÉTAT N° 9. — Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts. — État présentant, par province et par nature de produits, le montant des recettes effectuées pendant les huit premiers mois de 1846 et les quatre derniers mois de 1845 . . . . .	62—65
ÉTAT N° 10. — Tableau présentant les produits des péages pendant la période de 1840 à 1845 inclusivement . . . . .	66

	PAGES.
ÉTAT N° 11. — Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts. — État général de tous les produits relatifs aux eaux et forêts, pour l'ordinaire 1845 . . . . .	68—69
ÉTAT N° 12. — Tableau présentant les produits du canal de Pommercœur à Antoing, pendant la période du 1 <sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846. . . . .	70
ÉTAT N° 13. — État présentant les produits de la Sambre canalisée, pendant la période du 1 <sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846 . . . . .	ib.
ÉTAT N° 14. — Tableau présentant les produits du canal de Charleroy, pendant la période du 1 <sup>er</sup> juillet 1845 au 30 juin 1846 . . . . .	71

### Budget des dépenses pour ordre.

Arrêté royal qui fixe le chiffre de ce Budget pour l'exercice 1847 . . . . .	75
Développements du Budget des dépenses pour ordre . . . . .	74—75

FIN DE LA TABLE.